

EN BREF

Taxe sur la publicité

L'Assemblée nationale a débuté la semaine dernière, l'étude d'un projet de loi établissant une taxe de deux pour cent sur la publicité radiodiffusée et télédiffusée.

En page A 9

Chômage au Canada

Devant un groupe de partisans libéraux réunis à l'Université d'Ottawa, des parlementaires et un leader syndical ont reconnu qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des solutions au taux élevé de chômage au pays.

En page A 13

Pays de l'OTAN

Pour être mieux en mesure de faire face aux pays membres du Pacte de Varsovie, les pays membres de l'OTAN envisagent de se doter d'un matériel de guerre plus sophistiqué.

En page B 13

Eglise de verre

GARDEN GROVE, Californie (AP) — Constructeur de la première église du monde "drive-in", c'est-à-dire où les automobilistes peuvent entrer avec leur véhicule, le pasteur Robert Schuller vient de donner le premier coup de pioche à une autre réalisation: une église toute en verre, sans mur, qui sera aussi grande que Notre-Dame-de-Paris.

C'est en prêchant dans son église en plein air pour automobilistes qu'il a eu l'idée de cette cathédrale de cristal. "Depuis six ans, je m'étais habitué à voir le ciel, le soleil et les nuages tout en adorant Dieu", dit-il.

En forme d'étoile, l'église de verre, dont la construction sera achevée en 1980, sera couverte de 10,000 tuiles de verre sur un cadre d'aluminium. Elle est conçue pour résister à un fort tremblement de terre — précaution sage dans un pays où ils sont fréquents — et pourra accueillir 4,100 personnes.

Elle aura un orgue à 13,000 tuyaux.

SPORTS

Retour

Robert Charette, ex-porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi pourrait bien refaire surface sur la scène du hockey régional s'il n'en tient qu'à l'instructeur Germain Munger.

En page B 1

Grimsley avec les Expos

Le lanceur Ross Grimsley a signé hier une entente de plusieurs saisons avec les Expos de Montréal.

En page B 2

Départ

Yvan Boudreau, récemment acquis des Castors de Sherbrooke décide tout bonnement de retourner dans sa famille à Québec.

En page B 2

Performance

Les Dolphins de Miami refont surface en première place de leur division, suite à leur victoire sur Baltimore.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 12
— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 11
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 12
— Décès	B 13
— Finance	B 10
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	A 12

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 56

Mardi 6 décembre 1977

28 pages 25 cents

La FSSA enquêtera sur la santé des travailleurs

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — La Fédération des syndicats du secteur aluminium, FSSA, entend mettre sur pied une vaste enquête

sur l'état de santé des travailleurs de l'aluminium au Québec, à l'instar de celle qui a été réalisée par la CASAW, à Kitimat.

Le coût de l'enquête, qui im-

pliquerait près de 1,200 travailleurs, pourrait aller jusqu'à \$200,000.

La décision a été prise à Shawinigan, à la suite de la réunion du conseil confédéral,

qui a pris connaissance du résultat de l'enquête réalisée à Kitimat.

La FSSA entend savoir ce qui en est de la santé des travailleurs de l'aluminium, au Qué-

bec, tenant compte, notamment, que ces travailleurs ont beaucoup plus de temps acquis dans ce domaine qu'à Kitimat où les résultats ont été pour le moins révélateurs.



ATTENTION AUX CHAPEAUX — Des piétons de Windsor en Ontario adoptent le même geste en retenant leur chapeau et en combattant le vent lors de la première tempête majeure de la saison en cette partie du pays.

La tempête d'hier a déversé cinq centimètres de neige et on s'attend à en recevoir davantage.

(Téléphoto PC)

La tempête doit frapper notre région ce matin

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les météorologues de la Base de Bagotville prévoient que la région Saguenay-Lac-Saint-Jean sera ce matin plongée dans la deuxième tempête de neige de la saison.

En effet, les météorologues prévoient une précipitation en-

tre 15 et 25 centimètres, soit dix pouces de neige, qui sera balayée par des vents d'une vitesse atteignant jusqu'à 70 kilomètres heure.

Toutefois, le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera moins affecté que d'autres régions de la province, puisque la dépression passera au sud de la région.

Les météorologues prévoient également que la tempête durera toute la journée d'aujourd'hui pour perdre de sa violence en soirée.

Cependant, encore mercredi, on prévoit des chutes de neige.

Pour les météorologues, la tempête qui soufflait en Ontario avançait à un rythme effa-

rant vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais c'est la région de Rimouski qui sera la plus affectée.

Ce qui veut dire qu'au moment où nos lecteurs liront Le Quotidien aujourd'hui, si les météorologues ne se sont pas trompés, ils devront également penser à sortir leur pelle.



TEMPÊTE — Les automobilistes ont reçu une mauvaise surprise en revenant du travail hier après-midi dans la région de London en Ontario. Une violente tempête de neige s'est amenée dans la région et a causé la

fermeture des écoles alors que le magasinage de Noël a été paralysé.

(Téléphoto PC)

Jonquière a déjà son sondage

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Si les sondages scientifiques ont véritablement la valeur qu'on leur prête, le référendum qui doit se tenir dans deux ans sur la formation éventuelle de Ville de Saguenay pourrait ne représenter qu'une formalité.

En effet, hier, pendant que la ville de Chicoutimi examinait de nouveau sérieusement la pertinence de commander un sondage dans lequel, notamment, on tenterait de connaître le pouls de la population sur le controversé regroupement, dans la ville voisine, à Jonquière, on prenait livraison d'un sondage de même nature, et qui recéléait parmi plusieurs la question suivante:

"Pensez-vous que la fusion avec Chicoutimi serait valable? 1) très valable; 2) valable; 3) indécis; 4) néfaste; 5) très néfaste.

L'auteur du sondage jonquérois qui sera d'ailleurs probablement amené à réaliser le même travail à Chicoutimi: le département d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont le responsable est M. Gaétan Morin.

Lors de la séance de comité général précédant l'assemblée publique hier, M. Morin, en compagnie d'un collègue, présentait une soumission en ce sens aux édiles.

On sait que le sondage chicoutimien tenterait de connaître l'opinion de la population sur divers points, les résultats devant servir à l'élaboration du plan triennal d'investissements de la ville.

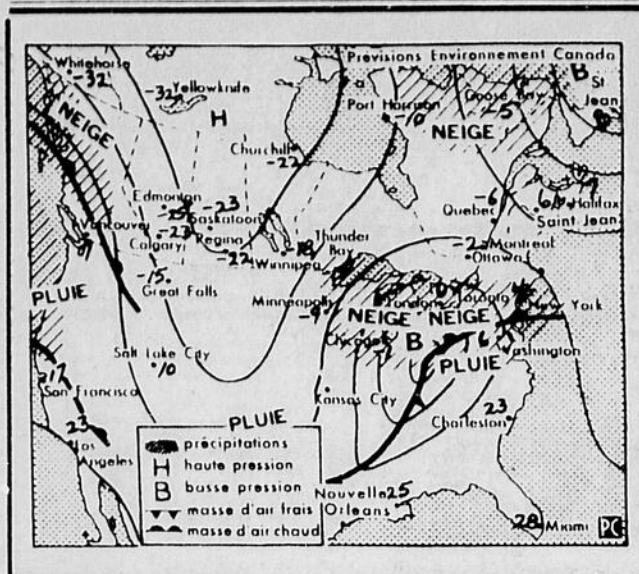
On sait aussi que la semaine dernière, en faisant part à la presse du projet, le maire Henri Girard laissait clairement entendre que le sondage contiendrait également des questions sur l'opinion de la population quant au regroupement de janvier 1976, et sur la fusion éventuelle de Jonquière-Chicoutimi, y compris peut-être La Baie.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que vers la fin du mois de mars 1978 que pourrait être livré le sondage au conseil.

Certains conseillers, dont M. Jean-Paul Régis, se sont toutefois interrogés hier sur la pertinence de mener un tel sondage, compte tenu des dépenses qu'il occasionnera (entre \$15,000 et \$20,000) et des alternatives qui s'offrent à l'administration municipale pour s'informer des attentes de la population.

Autre texte en page A 3.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de mardi, avec un aperçu pour mercredi:

Abitibi, Chibougamau et nord de Pontiac-Témiscamingue — Neige passagère, avec vents modérés et poudrière par endroits. Accumulation totale de près de 10cm. Maximum près de moins 10 à moins 12. Aperçu pour mercredi: chutes de neige, venteux et froid.

Sud de Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Québec, Trois-Rivières et Haute-Mauricie — Neige devenant intermittente en journée. Vents modérés et poudrière par endroits. Accumulation totale de 15 à 25cm de neige. Maximum de moins 5 à moins 7. Aperçu pour mercredi: chutes de neige, venteux et froid.

Montréal et Outaouais — Faible risque de grésil tôt aujourd'hui. Neige devenant intermittente. Accumulation totale de 15 à 25cm de neige. Vents légers le matin, devenant modérés au nord-ouest en journée. Maximum près de moins 3. Aperçu pour mercredi: quelques chutes de neige et venteux.

Rimouski et LAC-ST-JEAN — Vents devenant de l'est au nord-est de 50 à 70 kmh. Accumulation totale de 15 à 25cm de neige. Maximum de moins 2 à moins 5. Aperçu pour mercredi: chutes de neige, venteux et froid.

Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie — Neige débutant en avant-midi et s'intensifiant avec poudrière. Vents de l'est de 50 à 70 kmh. Accumulation totale de 15 à 25cm de neige. Maximum de moins 3 à moins 5. Aperçu pour mercredi: neige devenant intermittente, venteux et froid.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord.

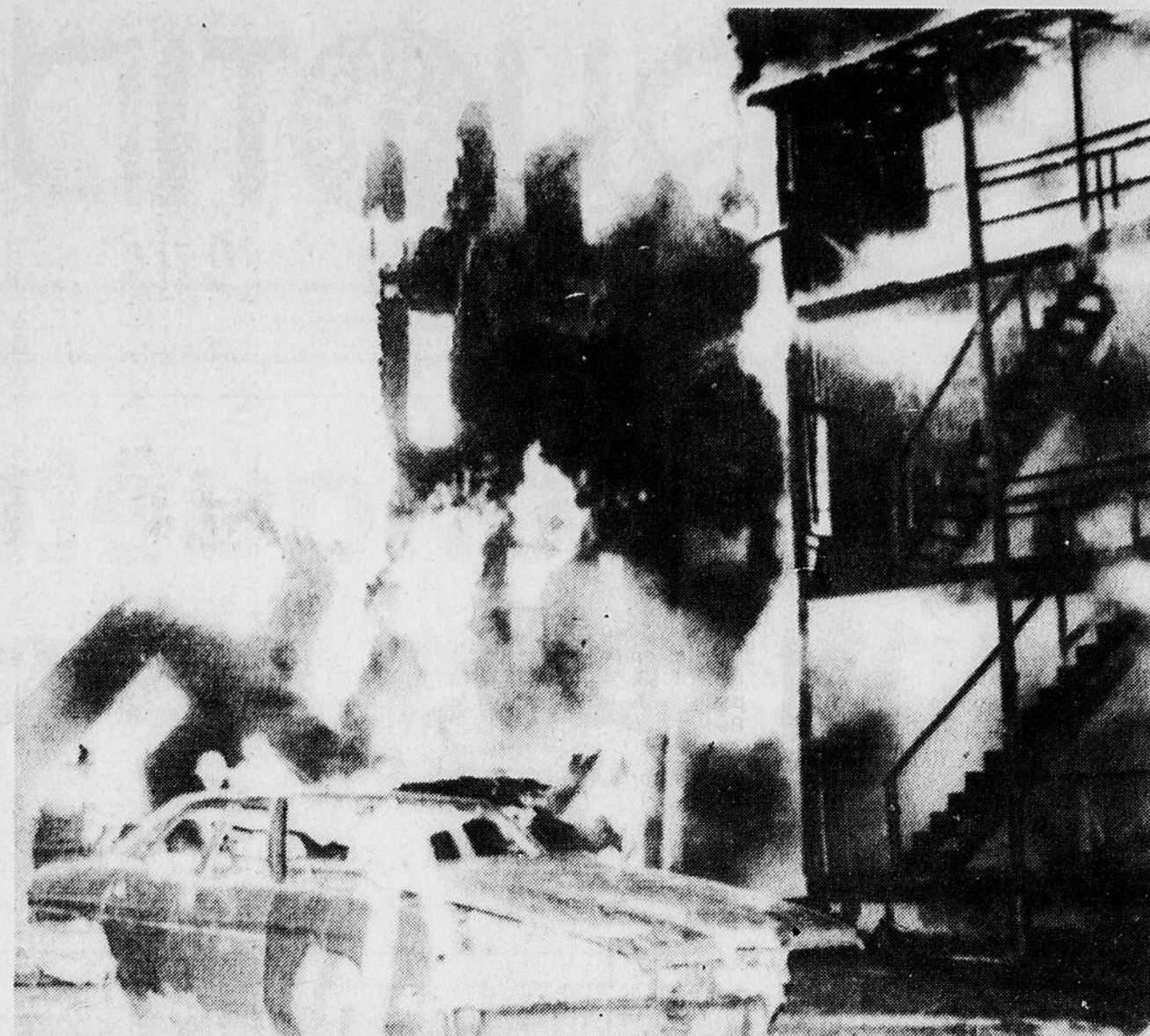
	Min.	Max.
Dawson	-51	-50
Vancouver	-1	4
Victoria	-4	5
Edmonton	-34	-28
Calgary	-26	-22
Saskatoon	-30	-26
Regina	-27	-26
Winnipeg	-16	-1
Kingston	-10	-5
Ottawa	-14	-7
Montréal	-11	-6
Québec	-14	-8

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h05 (.7cm) et haute à 09h25 (2m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 15h50 (.7cm) et haute à 21h50 (2m.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h15 (1m.4cm) et haute à 10h35 (4m.5cm). Elle sera à nouveau basse à 17h10 (1m.5cm) et haute à 23h10 (4m.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h15 (1m.2cm) et haute à 10h50 (4m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 18h00 (1m.2cm) et haute à 23h20 (3m.8cm).



PLUSIEURS PERSONNES EVACUEES — Quelque 30 familles ont été évacuées et de 10 à 15 d'entre elles ont perdu leur foyer quand quatre maisons en rangée de trois étages ont brûlé tard hier à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Le chef des pompiers Percy

Clark a déclaré qu'il croyait qu'une main criminelle était à l'origine du sinistre qui a été hors de contrôle pendant environ trois heures en dépit des efforts de tous les pompiers disponibles de Saint-Jean incluant 30 hommes qui se trouvaient en congé. (Téléphoto PC)

Il poursuit les policiers armé d'une scie mécanique

par Guy Bergeron

VILLE DE LA BAIE — La violence a régné au cours de la nuit de dimanche à lundi, à La Baie, où la police a, en effet, dû procéder à quatre arrestations.

Cette violence s'est traduite sous diverses facettes. C'est ainsi qu'un individu, qui avait été arrêté, a ouvert le coffre-arrière de son véhicule pour faire démarrer sa scie mécanique et poursuivre les policiers.

Mal lui en prit puisque les policiers ont dégainé leurs revolvers et l'individu a été dans l'obligation de lâcher sa scie mécanique et de prendre le chemin des cellules.

Armé

Par ailleurs, peu après, les policiers arrêtaient un individu, qui, sous l'effet des boissons alcooliques, se promenait à Ville de La Baie, avec une carabine tronçonneuse.

Encore là, les policiers sont arrivés à temps pour parer au pire.

Il semble, selon nos renseignements, que l'individu, sous l'effet des boissons alcooliques, aurait pu commettre un geste grave, si les policiers n'étaient pas intervenus.

Deux individus de Port-Cartier

Par ailleurs, deux individus de Port-Cartier, ont été arrêtés par les policiers de La Baie, avec une automobile volée et en possession d'une carabine tronçonneuse.

C'est donc dire qu'au cours de la même nuit, quatre individus ont été arrêtés avec des armes extrêmement dangereuses.

A Chicoutimi

Deux individus de Saint-Fulgence ont été arrêtés au cours de la nuit de lundi à mardi par les policiers de Chicoutimi au moment où ils étaient dans l'Agence musicale propriété de M. Marcel Tremblay, de la rue du Havre, à Chicoutimi.

Les individus étaient en possession de marchandises pour un montant de \$600.

Ils devraient comparaître au cours de la semaine.

D'autres arrestations

Pendant ce temps, à Jonquières, les policiers arrêtaient un individu au volant d'une automobile volée et un autre au volant d'une motoneige volée.

J-P Goyer répondra à toutes les questions

OTTAWA (PC) — L'ancien solliciteur général Jean-Pierre Goyer n'hésitera pas à répondre à n'importe quelle question de la commission royale McDonald qui enquêtera sur la GRC.

S'engageant à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité au sujet du temps où il était responsable de la GRC, de 1970 à 1972, M. Goyer a dit à la télévision: "Je suis en position de savoir ce qui sera porté à l'attention de la commission".

Maintenant ministre des Approvisionnements et Services, M. Goyer qualifie de mal... une nouvelle selon laquelle il aurait dit que seulement 25 pour cent des problèmes de la GRC ont fait surface.

Comment pourrais-je savoir si l'on va régler autre chose? J'ai dit que l'on a révélé des choses que je ne connaissais pas à l'époque.

Interrogé sur l'entrée par effraction à une agence de presse montrealaise, il dit: "Je n'ai pas autorisé cet acte. Je sais plusieurs choses sur la sécurité nationale mais elles ont été accomplies dans la légalité".

M. Goyer ne croit pas que la GRC l'ait trompé et il aurait poursuivi tout agent, officier ou fonctionnaire coupables d'actes illégaux.

Comme on lui demandait si la GRC lui avait tout dit, il a dit que la réponse à cette question appartenait à la commission.

Son témoignage ne contiendra pas de révélations mais fera connaître la nature des relations entre la GRC et le ministre qui répond d'elle aux Communautés.

Les Postes demandent une commission de conciliation

OTTAWA (PC) — L'administration postale ayant demandé la nomination d'une commission de conciliation pour intervenir dans le conflit qui l'oppose à son personnel, les dirigeants du Syndicat canadien des postiers — SCP — sont réunis pour décider de la riposte.

"Pour nous, a déclaré lundi M. Jean-Claude Parrot, président du SCP, c'est un aveu de plus qu'ils ne peuvent pas négocier, qu'ils ne sont pas habilités à le faire."

La requête de l'administration a suscité la colère des chefs de file des 22,000 syndiqués et exacerbe la tension à un moment où les usagers des services postaux se préparent à expédier leurs cartes ou leurs colis de Noël.

Profitant d'un intermédiaire dans la réunion de l'exécutif, M. Parrot a déclaré que l'administration postale avait informé le SCP qu'elle avait demandé la nomination d'une commission de conciliation après avoir constaté que "de toute évidence il y a des problèmes que nous ne serons pas en mesure de résoudre".

Selon M. Parrot, l'exécutif va se réunir tout au long de la semaine pour décider de la marche à suivre.

La dernière convention a expiré le 30 juin et les négociations, depuis, ont été plutôt sporadiques.

La toute dernière réunion

a eu lieu le 17 novembre et, de l'avis de M. Parrot, c'était à la direction de fixer la date de la prochaine. Or, quand l'administration a fini par contacter le syndicat, c'était pour annoncer qu'elle avait demandé la conciliation.

Le 21 novembre, M. Jean-Jacques Blais, ministre des Postes, avait dit son espoir que la période des Fêtes ne soit pas compromise par une menace de grève, ajoutant qu'une nouvelle convention pourrait être signée au début de la nouvelle année.

En tête de ses revendications, le SCP demande le droit de veto sur tout changement technologique qu'il jugerait préjudiciable à ses membres.

Cette question, de même que celle de l'embauche de contractuels non syndiqués, avaient fait l'objet de quelques débrayages l'an dernier. Le syndicat représente les employés de la poste et le personnel du tri.

Lors du congrès d'orientation tenu en juillet dernier, les délégués avaient donné mandat aux diri-

geants d'adopter une attitude ferme dans les négociations et de proclamer la grève nationale si le gouvernement ne donnait pas suite à certaines revendications.

Techniquement parlant, le syndicat n'aurait le droit de faire grève qu'après la publication du rapport de conciliation.

Les négociations avaient été interrompues récemment par le syndicat qui se plaignait des ingérences de la direction dans les communications du syndicat avec ses membres.

L'impasse a duré 1-2 mois et les négociations ont repris le 5 octobre après promesse par l'administration d'autoriser les réunions syndicales et la distribution de littérature syndicale dans les locaux des postes aux heures de repos.

Les négociations furent une fois de plus interrompues vers la fin du mois d'octobre par suite d'un conflit portant sur le versement des ajustements trimestriels du coût de la vie.

FAITS DIVERS

Cegep de Limoilou

QUEBEC (PC) — Les professeurs du Cegep de Limoilou tentent actuellement de définir la position qu'ils doivent défendre face à la suspension de six de leur confrères du département de chimie.

Réunis en assemblée générale, hier, les professeurs ont pris connaissance de documents favorables et défavorables aux expériences en laboratoire parrainées par les professeurs suspendus et qui consistaient dans la fabrication de matières explosives.

CP Navigation

QUEBEC (PC) — Le déménagement des installations de CP Navigation du port de Québec vers le port de Montréal serait complété avant juillet prochain, selon des informations obtenues de source sûre.

Un quotidien de la métropole annonçait dans son édition de lundi que la direction du port de Montréal a réservé une place pour l'installation prochaine de CP Navigation, et que la société Logistec devra en conséquence démanteler son complexe Hochelaga, l'un des plus importants complexes portuaires du Canada.

Mercurie

OTTAWA (PC) — On a découvert vingt-sept cas de taux anormal de mercure dans le sang d'habitants d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, en août, a annoncé lundi le ministre fédéral de la Santé.

Le ministère a fait subir des épreuves à 98 personnes et découvert que 15 avaient de 20 à 39 parties de mercure par milliard et 12 en avaient de 50 à 99.

Loi 101: poursuite de l'audition

MONTREAL (PC) — Le juge en chef, Jules Deschênes, de la Cour supérieure, a ordonné hier que se poursuive mardi l'audition de la requête pour jugement déclaratoire de parents de Saint-Léonard dont les enfants se sont vu refuser, par deux commissions scolaires, l'accès à l'école anglaise.

A l'appui de cette décision, le juge Deschênes a cité le droit des parents à un appel, auprès d'une commission gouvernementale, de la décision des commissions scolaires.

Investissement d'Aigle d'Or

SAINT-ROMUALD (PC) — La raffinerie Aigle d'Or de Saint-Romuald investirait de \$50 à \$70 millions dans une usine de craquage. Si la compagnie trouve les capitaux nécessaires, la construction d'une telle usine débutera le printemps prochain.

L'utilisation du craquage, processus de raffinage, permettrait à l'Aigle d'Or de Saint-Romuald de faire passer de 50 à 75 pour cent sa production d'essence et d'huile à chauffage et de baisser à 25 pour cent sa production de mazout lourd.

Consommateurs: code de protection

MONTREAL (PC) — Plusieurs groupes intéressés à la défense des droits des consommateurs et représentés par la présidente de la section québécoise de l'Association des consommateurs du Canada, Mme Nicole Forget, ont demandé hier au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, d'instituer un code de protection du consommateur québécois.

PSBGM manque d'argent

MONTREAL (PC) — Le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) fera appel aux parents pour équilibrer un budget auquel il manquera \$3 millions, à la suite du refus du gouvernement de verser les subventions statutaires pour les enfants qui fréquentent les écoles anglaises de cette commission sans en avoir le droit.

Ce manque à gagner résulte d'une décision bien arrêtée de la commission de ne refuser aucun enfant même s'il n'est pas, en vertu de la loi 101, admissible, à l'enseignement dans la langue anglaise.

Fraudeurs condamnés

TORONTO (PC) — Le ministre du Revenu, M. Joe Guay, a déclaré lundi, que les personnes ayant commis des fraudes fiscales ont été condamnées à payer globalement \$15 millions d'amendes depuis 1972, année où la police fédérale et le ministère du Revenu ont signé une entente de coopération.

Dans un entretien téléphonique en provenance d'Ottawa, M. Guay a précisé que les amendes imposées découlaient de "tuyaux" passés au cours des enquêtes effectuées par la GRC.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuter et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Aima et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

chef de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuter et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean \$1.25 par semaine

Prix dans les dépôts: \$0.25 la copie

PAR LA POSTE:

Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: \$37.00
1 an: \$70.00

Autres régions au Canada:
6 mois: \$45.00
1 an: \$85.00

Pays étrangers:
6 mois: \$65.00
1 an: \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement: 3213.
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

placements en

OBLIGATIONS

avec rendement

défiant toute compétition

1 AN	9%
2 ANS	
3 ANS	9 1/4%
4 ANS	
5 ANS	9 1/2%
6 ANS	
7 ANS	9 3/4%
8 ANS	
9 ANS	10%
10 ANS	

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS

206, est Racine — Chicoutimi
549-8888

A La Baie, le conseil siège sous une grande tension

par Gilles Paradis

LA BAIÉ — Même s'il semblait y avoir une tension très grande, à l'assemblée du conseil municipal de La Baie, à la suite de la conférence de presse des "trois dissidents", la semaine dernière, rien de bien spectaculaire ne s'est produit, sauf quelques allusions du maire, des flèches qui ont toutefois passées inaperçues aux yeux de ceux qui n'étaient pas au courant des accusations portées contre M. Laurier Simard.

Si ce dernier n'a aucunement répondu aux accusations, les trois accusateurs n'ont pas répété leurs accusations, si bien que ce fut une assemblée de courte durée.

Et c'est plutôt dans le bureau du maire que "ça fait le plus dur", alors que les journalistes ont lavé leur linge sale, s'expliquant avec le maire sur des attitudes qui ne leur plaisent pas.

Sur la séance publique, rien de nouveau, sauf que La Baie a été retenue dans le Programme d'amélioration de quartiers, pour un montant de \$1.4 million. La Société d'habitation du Québec, pour sa part, doit donner incessamment sa réponse à une participation de 40 pour cent de ce montant.

On a fait mention des délibérations de l'OMH, et le maire Simard a rejeté la prétention que la décision d'embaucher M. Ghislain Harvey, au salaire de \$14,660 était unanime. "C'est faux, a-t-il mentionné. Ça s'est passé à coup de hache".

Le conseiller Jean Simard, à cet effet, a signalé que les trois conseillers municipaux

siégeant à l'Office municipal d'habitation n'avaient eu rien à faire dans cette décision. "Le choix final s'est fait le 21 novembre. Ce



Le maire Simard

soir-là, nous avons une assemblée du conseil municipal et nous ne pouvions être présents à celle de l'OMH.

Egalement, M. Jean Simard s'est dit intrigué de l'engagement de l'ancien député de Dubuc au salaire de \$14,660. "Il avait été convenu que le salaire du directeur général ne dépasserait pas le montant de \$13,800", a-t-il dit. Et nous avons entendu dire qu'il y avait de la politique, là-dedans".

Le Bec-Scie

Deux propriétaires ont réclamé des sommes de \$2,000 et de \$1,200 pour le droit de passage de la piste de motoneige au Club Bec-Scie.

Le conseiller Claude Richard a insisté pour que l'on commence les démarches pour faire l'acquisition de terrains afin de faire des échanges avec les propriétaires en question.

M. Roger Claveau avait soumis qu'on donne \$500 à chacun des deux propriétaires et qu'en cas de refus, on exproprie leurs terrains.

Par ailleurs, M. Roger Claveau s'en est pris à une déclaration du maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, qui a proposé, la semaine dernière, un sondage sur le plan triennal d'investissement à l'intérieur duquel on devait demander aux personnes impliquées de répondre à une question sur une fusion de Jonquière à La Baie.

"J'espère que 1,000 personnes de La Baie auront aussi à se prononcer, a-t-il dit. Quant au maire Simard, il a dit "on n'est pas à vendre ni à acheter".

Chicoutimi rend publics les débats du comité général

CHICOUTIMI — Durant la campagne électorale, plusieurs élus l'avaient promis et le conseil de Chicoutimi a pris une autre mesure pour accentuer l'information aux contribuables à sa séance d'hier.

Ainsi, les séances de comité général, qui avant l'élection étaient venues à huis clos, et qui depuis le 6 novembre se tenaient en présence des journalistes uniquement, seront dorénavant ouvertes au grand public (à compter de 7 heures).

D'autre part, le conseil permettrait incessamment aux caméras de télévision communautaire de "violier" l'intimité de leurs débats. Enfin, les élus n'écartent pas la possibilité de prendre d'autres mesures pour accroître l'information, dont par exemple, un bulletin municipal qui serait publié une fois l'an ou trimestriellement.

Banque de terrains

Au chapitre des règlements, le conseil a

adopté celui qui permettra d'acquiescer, après l'autorisation de la Commission municipale, les terrains du Domaine du Séminaire, situés à l'est du boulevard Talbot, entre la rue des Champs-Élysées et le boulevard de l'Université.

On sait que l'achat permettra à Chicoutimi de constituer une banque de terrains pour accroître la construction domiciliaire (unifamiliale, bifamiliale, multifamiliale et maisons en rangée) afin de favoriser les familles à revenus moyens.

Si la ville peut réaliser la vente de quelques terrains sur cette superficie à des fins de construction commerciale et administrative (édifice de la SQ et du Progrès du Saguenay), le prix des terrains à des fins domiciliaires pourrait être fixé de \$1,000 à \$2,000 au dehors du prix habituel.

D'autre part, un règlement d'emprunt de \$106,000 a été adopté hier pour permettre l'aboutissement du projet de construction d'un pavillon des loisirs au Parc Sainte-Claire, dans le secteur Nord.

St-Félicien poursuit ses démarches

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — Le Centre commercial de Saint-Félicien... les seuls travaux effectués jusqu'à maintenant ont été les nombreuses pelletées de terre lors de l'annonce du projet... on attend encore, mais le conseil municipal ne lâche pas. Bien au contraire.

Le conseiller Guy Claveau, bien que le sujet ne soit pas à l'ordre du jour, s'est fait le porte-parole du conseil en signalant cinq interventions de celui-ci en ce qui regarde la construction du futur complexe commercial.

Notamment deux rencontres avec des ministres: l'une avec le ministre des Finances dans le Cabinet fédéral, M. Jean Chretien, tout récemment à Chicoutimi; l'autre avec le ministre responsable du MEER, M. Marcel Lessard.

Un voyage à Québec du conseil au sujet de la voie d'évitement. Rencontres avec les promoteurs.

Le conseiller Claveau, hier soir à la séance régulière du conseil, a dit que son intervention était en fait une mise au point à l'endroit de certaines personnes qui jugent que le conseil a abdiqué relativement au centre commercial.

Le maire Boily a renchéri en indiquant que lors de l'annonce du projet, les promoteurs avaient loué la collaboration des autorités félicinoises. Entre-temps, on a déploré des paroles guidées par "l'émotivité" de ceux-ci à poursuivre le maire Boily, mais le conseil ne lâche pas et la population doit en être convaincue.

Dans les interventions, on fait allusion à la construction d'un centre commercial à Roberval.

Colloque sur la sécurité forestière à Dolbeau

ROBERVAL — "La communication en prévention" sera le thème du prochain colloque sur la sécurité dans les exploitations forestières, qui se tiendra à Dolbeau, en avril prochain.

Les dirigeants de l'Association de sécurité des exploitations forestières du Québec Inc., section Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix ont pris cette décision à leur assemblée qui se tenait à Roberval.

M. Roch Bouchard, de Chicoutimi-Nord, a insisté sur le fait que l'association se devait d'être de plus en plus actuelle aux multiples problèmes de l'entreprise et des travailleurs dans le domaine des accidents de travail.

Le président régional devrait en outre indiquer qu'il escomptait beaucoup sur ce colloque afin d'en arriver à un langage commun pour une meilleure compréhension des besoins de chacun". Il est à souligner que cette journée comptera des représentants des travailleurs, de l'industrie, des centrales syndicales, ainsi que du ministère du Travail, service de l'inspection.

M. Bouchard a également fait mention que son organisme mettra de l'avant durant les vacances de 1978 un projet de Jeunesse-Canada au Travail afin de permettre aux futurs techniciens de se familiariser au travail dans l'industrie forestière.

Appui du conseil d'Alma à l'idée de relocaliser les bureaux de la voirie

par Serge Cloutier

ALMA — Le conseil municipal d'Alma appuie les 24 travailleurs qui demandent au ministère des Transports de relocaliser les bureaux de la voirie de Métabetchouan à Alma. Ces citoyens ont présenté récemment une pétition au député du comté sur ce sujet, et ont demandé au conseil de les supporter.

Torturés par le choix qu'ils avaient à faire entre la manifestation d'un esprit régional et l'appui à des contribuables de la ville, les conseillers ont opté pour l'appui à leurs concitoyens, à l'exception du conseiller Maurice Tremblay. Ce dernier, qui rappelle que le conseil économique travaille au niveau de l'ensemble du comté, et non pas uniquement pour Alma, trouve regrettable qu'une guerre doive éclater sur ce sujet entre Métabetchouan et Alma. Pour le conseiller Gérard Baribeau, toutefois, ce problème est vieux de 20 ans, et la logique la plus élémentaire et l'efficacité de ce service public exigent que ces bureaux soient centralisés à Alma. "Mais les politiciens ont toujours retardé cette décision, comme le bureau d'en-

registrement situé à Hébertville. Je ne blâme pas ces populations de défendre ce qu'ils ont, mais Alma doit revendiquer les services qui doivent être logiquement localisés au centre géographique et démographique du comté, estime M. Baribeau."

Notons que cette pétition d'une partie des employés du bureau de la voirie, présentement dans des locaux désuets à Métabetchouan, a été signée par des citoyens d'Alma, et plusieurs contremaîtres, de même que le divisionnaire lui-même. Rappelons aussi que le député du comté a affirmé hier qu'aucune décision n'avait encore été prise sur ce sujet.

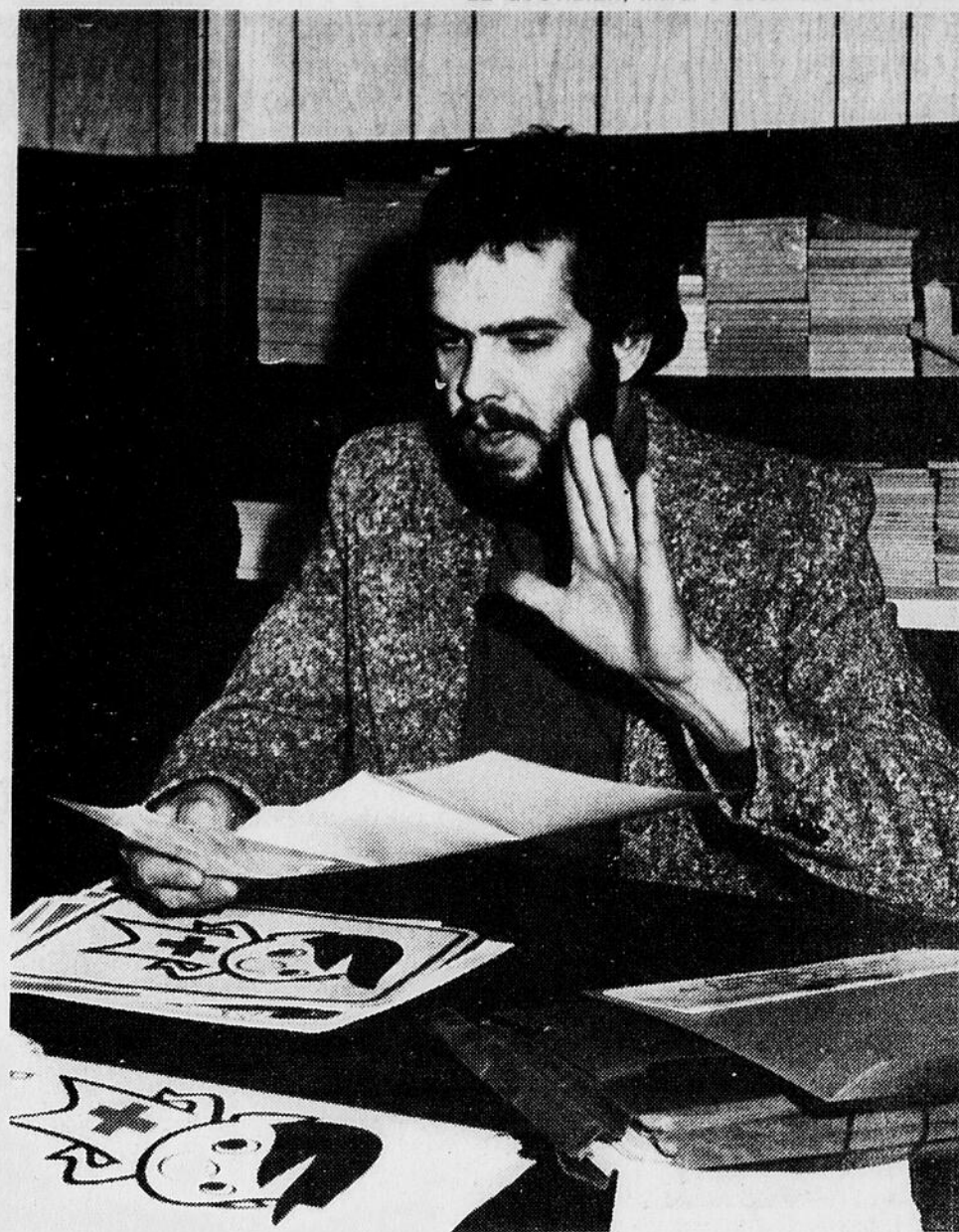
Le centre-ville

Les membres de l'Association des marchands du Carré centre-ville veulent de l'information, et ils étaient venus en demander hier soir au conseil: ils veulent connaître le long et le large des critères d'évaluation des valeurs locatives, et comprennent mal que certains ont été augmentés du triple, d'autres du double, alors que certains autres avaient

même diminué. Pour les renseigner, on a accepté de leur fournir toute la documentation et la correspondance pertinente, et d'organiser à l'intention des contribuables concernés une séance d'information sur le rôle à valeur locative, en compagnie des évaluateurs eux-mêmes.

Les marchands du centre-ville prétendent qu'ils ne jouissent pas de services municipaux équivalents aux taxes qu'ils doivent payer, et pensent même que les services ont diminué depuis quelque temps. Evidemment, le conseil affirme le contraire. Et des efforts seraient même tentés pour régler les problèmes de signalisation, tel que réclamé depuis quelques années dans le centre-ville. Quant au stationnement, on poursuit l'étude de certains gros projets, et on se demande jusqu'où peut aller la ville dans l'implication financière à ce chapitre.

Soulignons aussi que le conseil poursuit l'étude du budget 1978, et que celui-ci serait présenté vers le 19 décembre. La taxe foncière de base, qui était en 1977 de \$1.12, grimpera peut-être.



SECURITE SUR LA GLACE — Le directeur du programme de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, M. Marcel Fortin, se trouvait hier à Chicoutimi. Il venait y parler de la campagne de sensibilisation à la sécurité sur la glace, que mène actuellement la Croix-rouge.

Campagne de sécurité sur la glace de la Croix-Rouge

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Environ 10 p.c. des noyages signalés annuellement au Québec surviennent en hiver.

Le service de sécurité aquatique de la Croix-rouge tente, cette année, un effort tout à fait spécial pour diminuer le nombre des victimes de l'onde en cette période de l'année.

On estime à 25 le nombre de noyades qui surviennent chaque hiver. Quelque 40 p.c. des victimes sont des enfants en bas âge, et environ 58 p.c. sont des motoneigistes.

Cette année, la Croix-rouge a décidé de donner une nouvelle ampleur à sa campagne de sécurité sur la glace. On mettra l'accent sur la prévention des accidents plutôt que sur les fa-

çons de se tirer des vilains pétrins.

Cet hiver, allons-y... mais prudemment", dit-on souvent dans les textes diffusés dans le cadre de la campagne d'éducation populaire.

On insiste notamment sur le fait que la glace a souvent une apparence trompeuse, et que si son épaisseur n'est pas d'au moins dix centimètres (quatre pouces), il ne faut pas songer à la raquette, au ski ou à la pêche sur la glace. La motoneige, à plus forte raison, n'y a pas non plus sa place.

La sensibilisation du législateur à la cause de la sécurité aquatique fait également partie des objectifs de la campagne.

La Croix-rouge estime qu'ayant consenti l'octroi d'une somme dépassant

les \$200,000 pour la mise sur pied des cours aux chasseurs, dont une quinzaine perdent annuellement la vie par suite d'accidents, le gouvernement devrait accentuer son effort au chapitre de la sécurité aquatique.

Dans le cadre de sa présente campagne de sécurité sur la glace, la Croix-rouge compte rejoindre la population notamment par le biais d'une vingtaine d'interviews avec les médias d'information, de même que par la distribution de quelque 35,000 affiches et dépliants.

L'organisme a également obtenu l'importante collaboration des 350 clubs de motoneigistes, desquels font partie pas moins de 700,000 Québécois.

Au cours des cinq dernières années, les efforts de la Croix-rouge dans le sens de la sensibilisation du public à la sécurité aquatique ont permis une stabilisation du nombre d'accidents. Au cours de la même période, le nombre d'adeptes du plein air exposés aux accidents aquatiques se multipliait par deux ou trois.

Cette année, en accentuant l'intensité de la campagne, on veut obtenir une diminution du nombre de noyages, principalement de celles qui surviennent au cours de l'hiver.

Séances d'arbitrage qui se poursuivent très vite

JONQUIERE — Le président du syndicat des policiers de Jonquière, M. Yvon Martineau, a affirmé, hier, que les séances d'arbitrage pourraient se clôturer au cours de la journée de samedi.

Débutées il y a plus d'un mois, les séances d'arbitrage se sont déroulées à pas de géant, si bien qu'une journée d'audience est prévue pour que la partie syndicale et la partie patronale terminent leur preuve, aux fins d'en venir à une entente sur le contrat de travail.

En outre, même s'il n'a pas voulu le confirmer, un représentant de la partie patronale a signalé, hier, au "Quotidien", qu'il n'était

Me CAROL VACHON
NOTAIRE

Conseiller juridique
443 est, rue Racine Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 549-9718

SESSION D'HIVER 1978 DATES D'INSCRIPTION

L'Université du Québec à Chicoutimi avise la population que l'inscription aux cours de la session d'hiver 1978, se fera comme suit:

A Chicoutimi: les mardi, mercredi et jeudi 6, 7 et 8 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Pour renseignements, composer 545-5314.



Université du Québec à Chicoutimi

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'UPA veut dominer l'activité agro-alimentaire

Les délégués de la région au congrès de l'UPA (Union des producteurs agricoles) sont revenus un peu déçus parce qu'ils n'ont pu maintenir leur candidat, M. Xavier Fortin, à la première vice-présidence.

Ils ont subi tout simplement la loi de la puissance démographique comme c'est d'ailleurs généralement le lot des régions-ressources. Six des sept membres du comité exécutif représentent l'agglomération métropolitaine de Montréal ou ses régions satellites.

Le président de l'UPA régionale, M. Bertrand Tremblay, a mérité cependant la présidence du comité de défense professionnelle. On ne craint pas que la disparition du porte-parole du mouvement agricole régional au sein du comité exécutif puisse porter préjudice. L'UPA régionale est à l'origine du syndicalisme dans l'activité agricole, et elle a amplement démontré sa foi dans la coopération.

Le seul danger résiderait dans une trop grande concentration de cette ac-

tivité économique vers le gigantisme industriel aux dépens de l'exploitation familiale ou multifamiliale. Or, on peut faire confiance à la clairvoyance de nos gens et à leur dynamisme pour éviter une telle déviation.

Au cours de ce dernier congrès, à Québec, les délégués de l'UPA ont de nouveau exprimé leurs attentes et leurs déceptions au gouvernement provincial. Ils ont répété leur déception devant la lenteur du gouvernement à appliquer des plans conjoints et à concrétiser le zonage agricole.

Le nouveau ministre Jean Garon — l'homme au sourire perpétuel — n'a pas encore neutralisé leur agressivité, mais il a au moins réussi à justifier son attitude depuis son accession à la direction de ce ministère.

Le budget de l'agriculture s'est enrichi de quelque \$35 millions et les investissements ont connu une hausse exceptionnelle de près de 50 pour cent au cours de la dernière année.

Quant à l'application des plans conjoints, le ministre paraît favorable,

mais à la condition que les membres de l'UPA obtiennent l'adhésion des participants.

L'opposition viendra, il va sans dire, des associations de consommateurs et même des grandes entreprises de denrées alimentaires. Car, en pratiquant un contrôle de la production et des marchés, on élimine la concurrence et l'écoulement à rabais, chez nous, de produits étrangers.

Cette forme de monopole que vise l'UPA provoque de profonds malaises. Le député créditiste de Roberval, M. C.-A. Gauthier, s'y est opposé à maintes reprises. Mais si le Québec, malgré son climat rigoureux et son été trop bref, veut se soustraire à une dépendance très dangereuse des autres provinces et des pays étrangers, il lui faut assurer la permanence du revenu chez les producteurs agricoles. Et le travailleur de la ferme exige un salaire équivalent à celui que touche l'homme de métier dans la grande industrie.

L'intérêt de toute la collectivité québécoise commande aussi l'organi-

sation rentable de l'agriculture. Car cette activité génère un nombre considérable d'emplois.

Et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le programme de revalorisation de l'agriculture a pris plus d'ampleur que partout ailleurs dans la province. L'UPA régionale avait soumis des projets évalués à quelque \$21 millions en prévision de l'entente fédérale-provinciale signée l'été dernier.

Elle a finalement obtenu exactement ce montant, sur une période de cinq ans, dans une enveloppe globale comprenant les \$15 millions des ententes sectorielles fédérales-provinciales et les \$6 millions puisés dans le fonds de développement régional.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

M. Karim est neutre... ici

Le dimanche, 27 novembre 1977, a été célébré une messe de rite grec catholique dans la chapelle de la Cathédrale de Chicoutimi. L'assistance fut nombreuse, malgré une tempête de neige, et nous remercions très chaleureusement les gens qui ont eu le courage de braver les intempéries pour assister à cette messe, qui était un précédent dans la région. Nos remerciements

s'adressent plus spécialement aux autorités civiles et religieuses, ainsi qu'à la chorale de la communauté des Soeurs Augustines de Chicoutimi.

Cependant, un reportage de M. Laval Gagnon paru dans "Le Quotidien" du lundi, 28 novembre, demande quelques précisions concernant son titre et ses propos.

La messe a été célébrée pour commémorer la fête

de l'indépendance du Liban. Les propos du Révérend Père Paul Karim concernant l'indépendance de tous pays chers à nous doivent être reportés dans leur contexte de la célébration de l'indépendance du Liban. Si le père Karim n'a pas mentionné quel était le pays en question, c'est qu'il se trouvait dans l'assistance, des gens provenant de différents pays du Proche-Orient.

Le comité Notre-Dame du Proche-Orient est apolitique en ce qui concerne la situation canadienne et ne voudrait s'impliquer en aucune façon dans des débats politiques, car son but est la diffusion de la culture proche-orientale au sein de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Edward Ghali, président, Comité Notre-Dame du Proche-Orient, Chicoutimi.

Le 30 novembre.

NDLR: Un mot seulement pour vous rappeler que mon article du 28 novembre ne faisait que rapporter fidèlement ce que vous ne semblez pas contester, d'ailleurs, les propos du

père Karim, condition la plus fondamentale qui doit guider le journaliste dans son travail.

Quant au reste, il ne s'agit là que d'une question d'interprétation, activité à laquelle le lecteur, certes, est appelé à se livrer.

Je ne crois pas, par ailleurs, que les propos du père Karim, qui, bien sûr, parlait en son nom personnel, se rapportaient uniquement à l'indépendance du Liban. La raison en est simple. En disant "Vive l'indépendance de tout pays cher à nous tous", le célébrant s'adressait directement à l'assemblée, composée de Québécois et Neo-Québécois (pas seulement d'origine libanaise). "Nous tous", cela signifiait les personnes réunies dans la chapelle de la cathédrale. Y compris le seul dignitaire présent, le ministre Marc-André Bedard.

Je ne doute pas que votre comité et l'Association neo-québécoise soient apolitiques, et que le père Karim ait parlé en son nom personnel. J'en suis même certain. Plus certain, en tout cas, que le secrétariat d'Etat...

Laval Gagnon

Les jours du MEER seraient comptés



Les néo-Canadiens précisent

Le 27 novembre, a été célébrée à Chicoutimi, une messe de rite oriental (grec, catholique et byzantin) par le Révérend Père Karim, vicaire à Québec. Cette cérémonie inusitée était organisée par le comité Notre-Dame du Proche-Orient et par l'Association neo-canadienne et québécoise du Saguenay.

Suite aux propos tenus par le Père Karim et les reportages dans les divers

media d'information au Saguenay, il semble qu'à cette réunion amicale en l'honneur de la fête d'indépendance du Liban (22 novembre 1943) certaines personnes y aient vu une prise de position politique par l'Association neo-canadienne et québécoise du Saguenay.

Les propos du Père Karim (article du Quotidien, 28 novembre 77) n'engagent que sa personne et de

plus, ils étaient dirigés surtout envers l'indépendance de certains pays du Proche-Orient.

Le discours du vice-président de l'Association neo-canadienne et québécoise, M. Joseph Lebnam, était dans ce sens. La présence de M. le ministre Marc-André Bedard n'était en aucune façon à titre politique mais plutôt à titre amical envers les neo-Canadiens et Québécois du

Saguenay. De plus, nous tenons à préciser que l'Association neo-canadienne et québécoise du Saguenay est apolitique. Elle bénéficie d'une subvention du Secrétariat d'Etat pour promouvoir la diffusion culturelle et folklorique de toutes les ethnies présentes au Saguenay.

Alain Sachel, secrétaire trésorier, 609, Racine est, Chicoutimi. Le 1er décembre.

Sondage contesté

J'ai lu l'article du Quotidien du jeudi, 1er décembre, où M. Rosaire Boivin, président du Centre des Affaires Racine déclarait que des études démontreraient que les personnes âgées souhaitent vivre dans le centre-ville.

Il n'a sans doute pas fait le même sondage que moi, puisque la plupart des gens veulent vivre dans un décor plus humanitaire. C'est-à-dire entouré de verdure ou nous pourrions marcher et prendre l'air à notre aise.

Parlons de l'édifice de 101 logements. Pas même un balcon pour prendre

l'air et la sécurité? Pourquoi le gouvernement fait construire de pareilles bâtisses quand on sait qu'il exige d'une maison à un étage et demi, un balcon disant que c'est la loi avec preuve à l'appui. Où est la logique? Les gens du Centre des Affaires Racine veulent-ils en faire un centre commercial ou un centre pour personnes âgées? Qu'ils fassent de nouvelles études, car nous nous posons des questions?

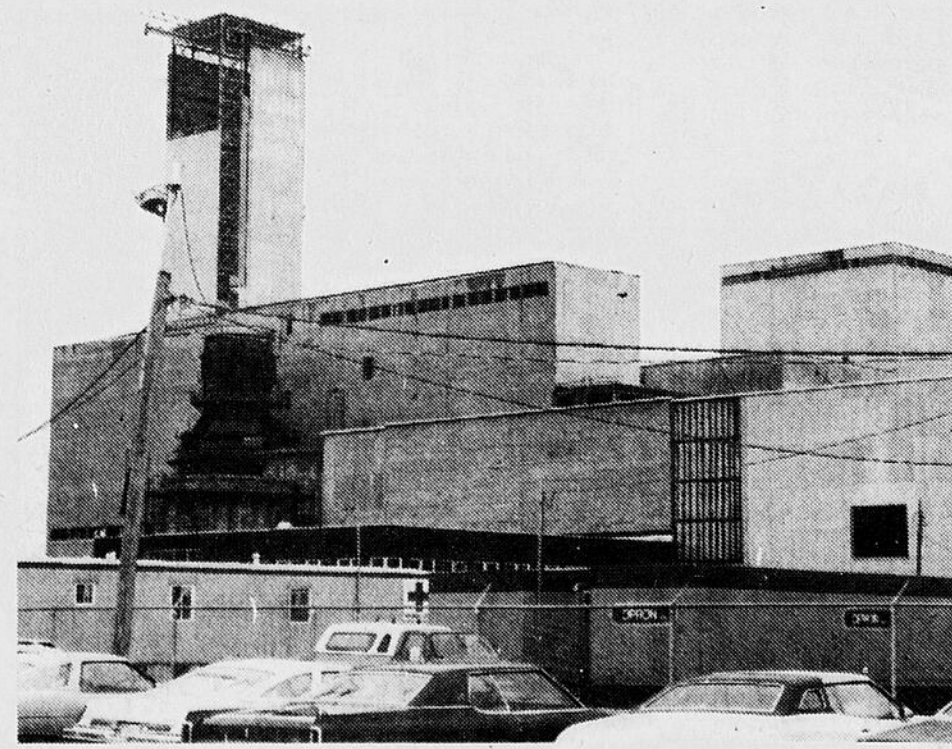
M. C. Tremblay, 71, Alma, Chicoutimi. Le 1er décembre.

Les ouananiches vivent dans un monde fou

En 1977, nous en sommes rendus où tout bouge d'une façon inhabituelle: étude sur ceci, étude sur cela. On se croirait changé de monde. Ce n'est donc pas surprenant d'entendre parler des OVNI.

Pour moi, j'avais toujours pensé que pour avoir une eau pure et limpide, il n'y en avait pas comme celle qui coule des rochers, du gravier et du sable et aujourd'hui, on se croirait dans un régime où les rôles sont renversés. Est-ce que certains écologistes, biologistes et aujourd'hui, de nouveaux spécialistes, les "légerotistes", ont trouvé un autre procédé, soit celui d'essayer de faire croire aux gens du Lac-St-Jean que de déverser les eaux usées de l'usine de la Donohue dans la rivière Mistassini est inoffensif?

Je me demande quelle solution cela donne pour corriger la situation de notre mer intérieure; plutôt que de tout simplement déverser ses eaux usées sur ce désert de sable d'environ trente milles carrés de terre inculte, situé à proximité de cette industrie. Cela éviterait de recourir à tous ces grands génies qui essaient de nous faire croire que la ouanani-



che va seulement "frayer" sur l'Ashamouchouan, qu'ils sont 3,000 et engendrent 100,000 nouveaux poissons annuellement.

Je m'explique. Dans la rivière Mistassini qui a un débit d'eau plus imposant que l'Ashamouchouan, les ouananiches refusent de prendre ce cours d'eau qui est pourtant aussi propre, surtout avec la rivière aux Foins, la rivière aux-Rats; ces dernières vont sûrement

frayer" aussi dans ces cours d'eau car il s'en pêche autant, sinon plus sur ces rivières.

Je me demande si toutes ces histoires ne sont pas tout simplement pour arriver à arrêter les travaux de cette usine. Imaginez une usine qui s'implante dans un comté libéral, ce n'est pas normal...

Chers amis péquistes, vous qui saviez si bien administrer à l'automne 1976, vous devez sûrement vous rappeler cette

phrase si souvent répétée: Justice pour tous. Vous devez encore vous en rappeler et que les salaires que vous retirez aujourd'hui ne vous feront pas oublier que ce sont ces mêmes gens du Québec qui vous paient et que le mot JUSTICE s'écrit encore pareil en canadien français.

Fernand Plourde, Albanel, Lac-St-Jean-Ouest. Le 5 décembre.

Retrouver les valeurs fondamentales

Un couple chrétien me racontait, récemment, que leur fille était revenue désespérée, face à l'inefficacité apparente des cours de préparation au mariage, qu'elle donne à des couples, dont les femmes n'ont que dix-sept ans, en moyenne.

Sauf quelques exceptions, celles-ci s'opposent, avec une certaine arrogance, à la morale; leur intérêt en ce qui a trait à la question budgétaire est probablement dû au refus de procréer.

Pour être dans l'esprit de la "Commission Pedneault", qui demandait aux chrétiens de s'exprimer sur l'évolution de l'Eglise, voici, à mon avis, des remarques d'une certaine importance.

D'abord, l'Eglise n'aurait-elle pas à réviser ses constitutions, en s'assurant de la sincérité des sujets, dans la foi, avant d'administrer les sacrements? Ainsi, le sacrement du mariage ne peut exclure la procréation et par contre, exclut nécessairement le concubinage...

Aussi, pourquoi ne pas

obliger le pénitent à donner des signes de repentir avant de lui accorder l'absolution, comme cela se pratiquait au début de l'Eglise?

Pourquoi, aussi, n'assu-

rerions-nous pas, aux enfants, une éducation solide, capable de s'exprimer, par des actes d'amour et de charité, selon leur capacité, avant de les conduire à la Sainte-Eucharistie?

Revenons à nos authentiques valeurs! Vivons de la vérité et non du mensonge!

Jeanne Desbiens, 376 est, rue Price, Chicoutimi. Le 5 décembre.

Les bons emplois sont réservés

Le jour où la curiosité du public deviendra assez grande et que la population apprendra les vraies raisons pour lesquelles les centres de main-d'oeuvre ont été institués et aussi comment ceux-ci sont parvenus à servir uniquement les intérêts de la classe bourgeoise, ce sera la révolte qui régnera en maître ici.

Entre-temps, le mythe de la justice en matière d'embauche est toujours bien entretenu par une presse poltronne qui, actuellement, n'a pas trop à s'en faire à ce sujet, car on lui permet encore de se "bourrer les joues".

C'est en établissant deux systèmes d'embauche parallèles, l'un gouvernemental et l'autre libre, que la bourgeoisie a réussi à gagner sa contre-révolution

et conserver le monopole quasi absolu des bons emplois du monde du travail.

Le système d'embauche gouvernemental fonctionne officiellement pour ceux et celles qui appartiennent à des couches sociales inférieures.

L'embauche libre est pour la classe moyenne.

J'invite donc ceux et celles qui croient encore que notre pays puisse être assez démocratique pour que ce soit utile de se battre pour que justice soit faite à me rejoindre afin qu'ensemble nous puissions prendre les moyens qui s'imposent pour protester contre le sort réservé aux défavorisés, qui sont actuellement logés à la même

adresse que les bandits et les fous.

Gilles Girard, 5568, boul. Talbot, Laterrière, Chicoutimi, Québec. Le 27 novembre 1977.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



IL Y A LONGTEMPS...

Oui, il y a bien un an qu'on avait vu l'ancien député du comté de Dubuc, M. Ghislain Harvey, qui a naturellement fait son apparition en public, en fin de semaine dernière, lors de la visite du député libéral Raymond Garneau, qui se cherche des appuis en vue de poser sa candidature à la chefferie de son parti. M. Harvey travaille présentement comme directeur de l'Office municipal d'habitation de La Baie... La politique mène à tout, pourvu qu'on en sorte...

AU CLUB CARCAJOU

C'est vendredi de cette semaine, en la salle polyvalente d'Alma, que le club Carcajou, section chasse et pêche, tiendra son assemblée générale annuelle. Il semble bien que le président actuel, M. Marcel Simard, sollicitera un nouveau mandat, de même que plusieurs membres de son exécutif. On profitera de cette réunion pour procéder à la remise des prix du concours de chasse à la caméra. Il est bien entendu que l'on compte sur la présence de tous les membres... Une assemblée annuelle, il n'y en a qu'une par année...

ASSEMBLEE LIBERALE

L'assemblée libérale du comté de Jonquière se tiendra, le dimanche, 11 décembre, à la cafétéria du Collège de Jonquière, de 10h00 à midi. M. Noël St-Germain, député du comté de Jacques-Cartier et porte-parole de l'Opposition officielle à la Commission parlementaire chargée d'étudier le bill 67, agira comme conférencier, au cours du déjeuner-causerie dont le thème sera la réforme de l'assurance-automobile.



RESTAURANT FRANCAIS A CHICOUTIMI

L'inauguration officielle du restaurant Le Cellier, au 6, de la rue Racine, à Chicoutimi, aura lieu le 8 décembre. L'établissement ouvrira ses portes chaque jour, en fin d'après-midi. Une réception précédant l'inauguration avait lieu récemment. On reconnaît ici M. Zélada Dallaire, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Québec à Chicoutimi, M. Wellie Aziz, restaurateur, Jean et Yvette Maurou, propriétaires du Cellier. Les Maurou ont déjà tenu un restaurant à Tahiti. Yvette est originaire de Paris et Jean vient de Toulouse.

AUJOURD'HUI

Il y a aujourd'hui 60 ans, en 1917, le cargo français Mont-Blanc qui transportait une cargaison de Benzol et de TNT entrain en collision avec un navire belge dans le port de Halifax et provoqua une explosion qui détruisit le nord de la ville et fit au moins 1,600 victimes. Le raz-de-marée qui s'ensuivit brisa les amarres des navires, noya ceux qui se trouvaient près du rivage et détruisit les quais. La déflagration fit également 6,000 blessés et provoqua des dégâts évalués à \$35 millions.

Principaux anniversaires historiques:

1972 — Lancement de la cabine américaine Apollo 17 en direction de la lune.

1970 — Le Pape Paul VI regagne le Vatican au terme d'un voyage en Asie.

1961 — Violents combats au Katanga (Congo) entre "Casques bleus" de l'ONU et forces katangaises.

1941 — A la veille de l'attaque japonaise contre Pearl Harbour, le président Roosevelt adresse à l'empereur Hirohito un appel à la paix.

1938 — La France et l'Allemagne signent un accord sur l'inviolabilité de leurs frontières.

1916 — Les Allemands entrent à Bucarest.

1492 — Christophe Colomb découvre l'Amérique. Ils sont nés un 6 décembre: — Warren Hasting, gouverneur général des Indes (1732-1818) - le chimiste et physicien français Gay-Lussac.

MARIAGE D'UN PRETRE

Un prêtre catholique du Guatemala s'est marié devant quelque trois cents de ses paroissiens et d'autres prêtres au cours d'une messe qu'il a concélébrée ensuite en présence de son épouse.

La cérémonie a eu lieu dans la localité de San Pedro Ayampuc, à 20 km de la capitale guatémaltèque.

Après avoir communiqué, le prêtre, Salvador Valenzuela, a concélébré avec des vêtements sacerdotaux dont sa jeune femme l'a elle-même revêtu.

Le père Valenzuela, l'un de plusieurs prêtres rebelles au Guatemala, avait été mis en demeure par les autorités ecclésiastiques locales de se défaire s'il consommait son mariage.

Le curé de San Pedro Ayampuc, qui a l'intention de poursuivre son ministère, n'a pas tenu compte de cet avertissement.



PRINCE SANS NOM

Le premier petit-enfant de la reine Elizabeth, né il y a une vingtaine de jours, n'a toujours pas de nom, en raison d'un différend entre sa grand-mère et sa mère.

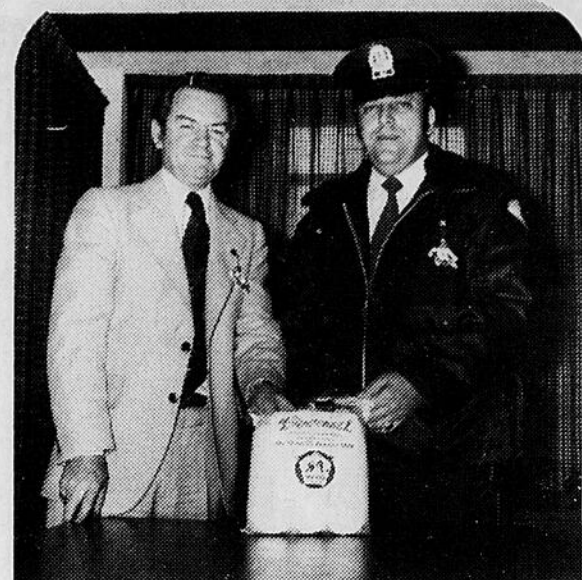
On pense, en effet, dans les milieux de la cour, que le retard a pour origine le refus de la princesse Anne, mère du bébé, et de son mari, le capitaine Mark Phillips, de laisser la reine conférer un titre à leur fils, né le 15 novembre dernier.

La princesse et son mari - qui ont également refusé jusqu'à présent de communiquer des photos de l'enfant à la presse - souhaiteraient, dit-on, que leur fils grandisse à l'abri des projecteurs de l'actualité, dans des conditions d'existence aussi normales que possible.



FLEUR DE LYS VS UNIFOLIE

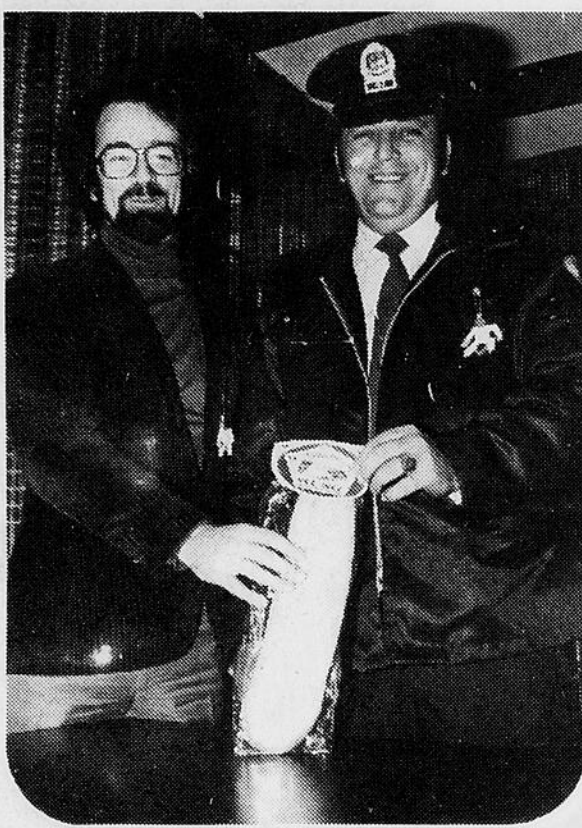
On en voit de toutes les couleurs! Et certaines entreprises font feu de tout bois! C'est le cas pour la compagnie Charles le Borgne Ltée, qui profite du chaud débat sur l'unité du pays pour mettre sur le marché deux petits briquets "Clipper": l'un est rouge, arbore la feuille d'érable, porte les mentions "oui" et "yes", et s'adresse visiblement aux fédéralistes; l'autre, bleu, met la fleur de lys en évidence, est unilingue avec comme seule inscription "oui", et se destine vraisemblablement aux séparatistes. Et voilà inventé le "briquet-référendum"...



DU PAIN, DU LAIT ET DES JEUX...

Si les gens de la région n'auront pas retenu les dates du 18 au 22 janvier 1978, comme celles du Tournoi provincial de hockey pee wee de Jonquière, ce ne sera certainement pas la faute des organisateurs.

En effet, toutes les pintes de lait de la laiterie Lamontagne et le pain Rayon Soleil transporteront à votre domicile, chaque jour, le signe du tournoi. Une initiative à l'honneur du président de cette compétition Mario Gauthier, de la Sécurité municipale de Jonquière accompagné, sur la photo du haut, de M. Gilles Bergeron et, sur celle du bas, de M. Grégoire Bergeron, les représentants des deux firmes qui ont accepté de collaborer avec cet événement.



\$10 POUR FIDEL

Fascinant retour dans le passé, des documents secrets du département d'Etat américain révèlent que Fidel Castro avait demandé, en 1940 au président Franklin Roosevelt, de lui envoyer \$10.

Les fonctionnaires du Service national d'archives, qui examinent les documents en vue de leur publication, sont persuadés que l'écolier cubain qui signait Fidel Castro est bien l'actuel président cubain. Dans un anglais contenant parfois des fautes d'orthographe et de grammaire, Castro écrivait: "J'ai 12 ans. Je suis un garçon. Je ne crois pas vraiment que j'écris au président des Etats-Unis.

"Si vous voulez, donnez-moi un billet de \$10 dans la lettre, parce que je n'ai jamais vu un billet américain de \$10 et je voudrais en avoir un. P.S.: Si vous voulez du fer pour vos bateaux, je vous montrerai les plus grandes mines de fer du pays, elles sont à Mayari, Oriente, Cuba". Rien n'indique que le Fidel Castro de la lettre a reçu \$10 pour le prix de sa peine. Le président cubain est né à Mayari.

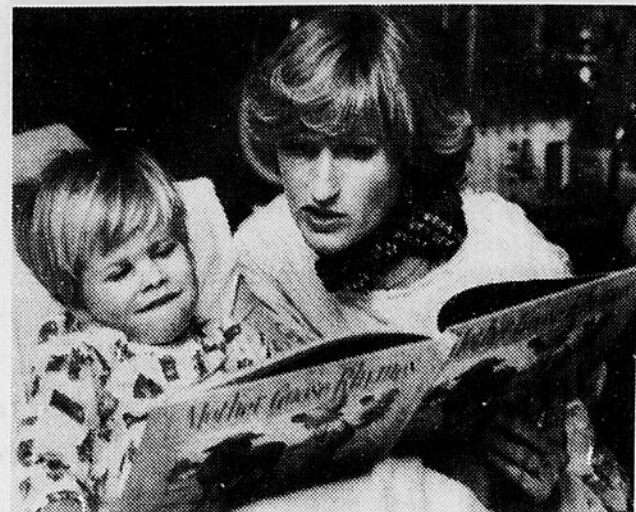


BON EXERCICE

Quand il s'agit de permettre à son chien de faire de l'exercice, on peut s'ingénier assez longtemps afin de trouver un moyen qui, tout en permettant à l'animal de dépenser de l'énergie, n'est pas trop fatigant pour le maître. Il semble que ce jeune homme de Jonquière ait trouvé une solution... à en juger par cette photo prise la semaine dernière.

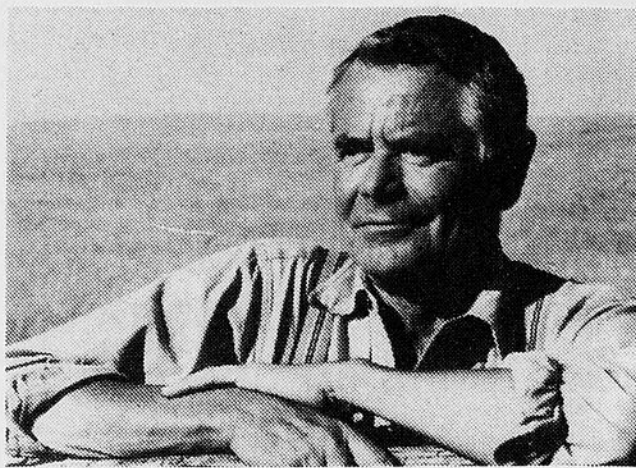
CLINIQUEMENT MORTE

Les médecins du "Victory Memorial Hospital" à New York ont peu d'espoir de sauver l'enfant à naître d'une femme de vingt-sept ans déclarée "cliniquement" morte depuis environ treize jours. La jeune femme, Mme Rosemarie Maniscalco, qui s'était brusquement effondrée dans les bras de son mari, est branchée, depuis son admission à l'hôpital, sur un poumon artificiel. Mme Maniscalco, qui a déjà deux enfants, est enceinte de quatre mois. Les médecins espéraient d'abord pouvoir la maintenir en vie assez longtemps pour que le foetus puisse se développer et devenir viable mais ils pensent maintenant que la patiente va succomber.



UN SAUVETAGE MIRACULEUX

Marna Matin prétend que c'est un miracle, si son fils, Martin, 2 ans, a pu sortir vivant d'un accident de voiture. Martin est resté emprisonné durant 20 minutes dans une automobile qui a plongé dans un étang la semaine dernière. Depuis ce temps, le bambin et sa maman ne se quittent plus.



UN PERE ADOPTIF

Glenn Ford, un acteur chevronné de Hollywood, joue le rôle de Jonathan Kent, le père adoptif de Superman, dans le film qu'on tourne actuellement au Superman à Blackie, en Alberta. Superman sera le 200e film de Ford. Ce dernier, né à Québec, fait partie d'une distribution qui comprend également Gene Hackman, Valerie Perrine et Marlon Brando.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

SERENA — Toutes les personnes désirant être informées sur la régulation des naissances sont invitées à assister à une réunion d'information publique qui aura lieu demain soir, à 20h00 au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâces. Au cours de cette réunion, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie de la fécondation et du cycle menstruel, du test sympto-thermique ainsi que de tous les moyens actuels de régulation des naissances. Cordiale bienvenue aux intéressés! Pour informations supplémentaires, téléphoner à: 548-3860.

CLUB PHOTOS CHICOUTIMI — Réunion hebdomadaire du Club de photos, à 19h30 demain soir, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Tous ceux que la photo intéresse sont cordialement invités. Amateurs, débutants ou expérimentés, on vous attend. Des surprises à prévoir d'ici Noël!

HANDICAPES PARENTS D'HANDICAPES — Vous voulez faire une démarche et vous ne savez pas où vous adressez... Vous êtes mal pris et vous voulez de l'aide... appeler à: 545-1575 CLSC (Inter-Association).

FILLES D'ISABELLE — Assemblée des Filles d'Isabelle du cercle Martel Chicoutimi-Nord, ce soir, à 20h00, au local habituel. Bienvenue à toutes.

VOS DROITS

Attention, maison mobile

Maison mobile usagée

Si vous achetez une maison mobile usagée d'un particulier, il est très important de vérifier si cette maison est entièrement payée. Si votre vendeur vous dit qu'il paie à une compagnie de finance (ou à une autre personne), communiquez avec cette dernière pour vérifier quel montant il reste à payer. Autrement, il peut exister un lien sur la maison mobile et vous serez peut-être obligé de payer le montant à cette compagnie. Vous risquez même de voir la compagnie reprendre possession de la maison mobile, vous n'aurez alors qu'un recours (illusoire?) contre votre vendeur.

Consultez un avocat

Si vous désirez acheter une maison mobile et être protégé, ou si vous venez d'acheter une maison mobile et que vous avez des problèmes majeurs, consultez immédiatement un avocat. Car les délais pour agir contre un vendeur sont très courts.

Vous pouvez obtenir gratuitement le dépliant intitulé "attention, maison mobile" en écrivant au:

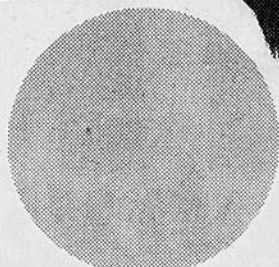
Service de l'Information
Commission des services juridiques
C.P. 123, Succ. Desjardins
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

la Baie

Place du
Royaume**Notre super-succès****Superbes chemises
à très bas prix**

Permettez-nous de vous rappeler l'essentiel des avantages que nos Super-Succès vous apportent. Avec le renom de la Baie d'Hudson qui est déjà une assurance de votre satisfaction, ces aubaines exceptionnelles sont offertes dans tous les magasins La Baie d'un bout à l'autre du pays et ce pendant trois jours seulement. Ce sont des "occasions" à ne pas manquer. Venez donc en profiter aussitôt.



Ce symbole apposé sur ces "Super-Succès" vous garantit satisfaction. Choisissez le entre tous.

**3/16⁹⁹**

Faites ample provision de ces chemises de première qualité offertes à bas prix exceptionnel! Coupe minutieuse dans un tissu 65% polyester/35% coton au repassage permanent, se lave et sèche à la machine. Modèle à manches longues avec patte de boutonnage 1½" et poche de poitrine. Tons unis en blanc, bleu ou écru. Motifs fantaisie en bleu ou brun. Encolures 14½ - 17½; manches 32-34 dans le lot.

Cravates assorties

Complétez votre allure grand chic! Ces cravates de marque renommée vous sont offertes en tons unis et motifs fantaisie. 100% polyester.

• Téléphoner à 842-6261. (Région de Montréal).
Vêtements Baymart pour hommes, rayon 853 niveau du métro,
centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

A la Baie, votre nom est bon, dites: "à mon compte". Compagnie de la Baie d'Hudson

LA BAIE, CHICOUTIMI 3, Place du Royaume
boulevard Talbot, Chicoutimi 545-3160

HEURES D'AFFAIRES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00.

QUEBEC EN BREF

Utilisation de la plaque avant

QUEBEC — La décision du ministère des Transports de remettre, en 1978, aux propriétaires de véhicules automobiles, une seule plaque d'immatriculation au lieu de deux, a laissé libre cours à l'imagination de tous ceux qui veulent occuper l'espace ordinairement réservé à la plaque avant d'un véhicule.

Le ministère fait savoir qu'il existe, en vertu du Code de la route, des règles régissant l'utilisation de la plaque autre que celle qui est émise par le Bureau des véhicules automobiles.

En effet, la loi mentionne qu'aucune autre plaque pouvant être confondue de quelque façon que ce soit, avec une plaque d'immatriculation, ne doit être fixée à l'avant ou à l'arrière d'un véhicule automobile.

Comme la loi ne définit pas les termes "plaques d'immatriculation", il faut se référer au sens ordinaire des mots. S'appuyant sur cette signification, le ministère des Transports considère acceptable toute plaque décorative à condition qu'elle ne porte pas de numéro d'immatriculation.

En conséquence, la plaque décorative peut contenir toutes sortes d'éléments, en particulier la couleur, la devise du Québec: "Je me souviens", ou "Québec", etc.

Cependant, certaines dispositions du Code criminel interdisent toute inscription pouvant avoir un caractère haineux ou grossier ou encore choquer les sentiments religieux ou raciaux de tout autre citoyen.

Doctorats honorifiques

QUEBEC (PC) — L'Université Laval décernera trois doctorats honorifiques, jeudi, lors d'une séance universitaire marquant le 125^e anniversaire de l'obtention de sa charte.

Les récipiendaires seront le père Theodore M. Hesburgh, qui fête cette année son 25^e anniversaire comme président de l'Université Notre-Dame, en Indiana, M. Joseph Risi, un pionnier de l'enseignement des sciences à Laval et le Dr Armand Rioux, un médecin généraliste de Québec qui, tout au long de sa carrière, s'est associé à de nombreux organismes de bénévolat pour la protection et la promotion de la santé publique.

Plusieurs personnalités assisteront à la cérémonie, dont le gouverneur général et madame Jules Léger.

Jugement sur la câblodistribution

SHERBROOKE (PC) — Le jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la câblodistribution fournit des munitions à ceux qui prônent l'indépendance du Québec. a déclaré dimanche M. Marcel Prud'homme, président du caucus québécois des députés libéraux à la Chambre des communes, dans un discours prononcé devant une soixantaine de militants libéraux réunis au Club de la Réforme, dans le cadre d'un déjeuner-causerie mensuel.

Selon M. Prud'homme, le caucus québécois des libéraux étudie actuellement ce sujet de façon particulière.

La seule façon d'intervenir, dit-il, c'est le plan politique. Nous ne pouvons pas aller contre une décision de la Cour suprême. Si la loi que le gouvernement a passée peut être interprétée d'une façon que nous ne voulons pas, il y a toujours moyen de la réviser. C'est évident que le jugement de la Cour suprême fera réfléchir les hommes politiques canadiens... Et il serait vraiment anormal que le caucus québécois libéral ne tienne pas compte d'un tel jugement.

Libéraux

MONTREAL (PC) — M. Lawrence Wilson, nouveau président du Parti libéral du Québec — PLQ — a déclaré dimanche dans un discours prononcé devant près de 300 militants libéraux, qu'ils devraient s'efforcer de doubler le nombre des membres et de le porter à 125,000 en tirant profit de ce qu'il considère être un renouveau de l'intérêt envers le parti par les électeurs.

"Tirons profit, dit-il, de cet intérêt... pour ramener des milliers de sympathisants du parti que nous avons découragés par notre absence de dialogue."

M. Wilson a fixé le 16 janvier comme date limite pour la campagne de recrutement pour ceux qui voudraient avoir le droit de prendre part à l'élection du nouveau chef du parti, les 13 et 14 avril.

Mission québécoise

RABAT (AFP) — Une délégation commerciale québécoise de dix membres a entrepris lundi à Rabat une première série de contacts avec l'administration marocaine du commerce et de l'industrie.

La mission, qui arrive de Tunis, effectue une tournée en Afrique du Nord. Elle comprend des représentants d'importantes firmes du Québec et est dirigée par M. Reinhar Neubauer, directeur des services internationaux au ministère de l'Industrie et du Commerce de la province du Québec.

La délégation se rendra mardi et mercredi à Casablanca où elle s'entretiendra avec des représentants des milieux d'affaires de la capitale économique marocaine.

BCN

MONTREAL (PC) — La Banque Canadienne Nationale a fait savoir lundi, qu'elle a émis \$30 millions de débetures au prix de \$99.50. Elles porteront un intérêt de 8% pour cent durant les six prochaines années, et 9 pour cent de 1983 à 1992.

La maison Lévesque et Beaubien, de Montréal, est à la tête du syndicat financier chargé de l'écoulement des titres.

Nomination au MTCP

QUEBEC — M. Michel Roy vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche. Il aura particulièrement la responsabilité de tout le secteur touristique.

M. Roy qui est âgé de 35 ans occupait depuis 1973 le poste de directeur du service de commercialisation au même ministère.

Il remplace au poste de sous-ministre adjoint, M. Richard Pouliot qui est allé occuper une fonction similaire au ministère des Affaires intergouvernementales.

Le nouveau sous-ministre adjoint détient une maîtrise en administration publique. Il bénéficie en outre d'une vaste expérience dans le secteur privé et gouvernemental. Il a notamment occupé pendant cinq ans la fonction de directeur de l'information et de la publicité à la Régie de l'assurance-maladie du Québec; il a également été conseiller administratif pour le secrétariat de la province et administrateur pour une importante firme publicitaire.

Grève chez Baribeau

SAINT-ROMUALD (PC) — Les quelque 130 employés de la firme Baribeau et Fils, de Saint-Romuald, ont déclenché la grève, lundi, à la suite de la rupture des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 24 août dernier.

Un porte-parole de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a déclaré que le conflit portait principalement sur la question des sous-contracts et sur les causes à incidence monétaire.

Les syndiqués ne s'opposent pas à ce que l'entreprise, qui fabrique des articles ménagers en bois, accorde des sous-contracts, mais ils exigent des garanties pour se protéger contre toute mise à pied pouvant résulter de cette pratique.

En 1977

Plus de 3,000 producteurs laitiers ont abandonné

QUEBEC (PC) — Des milliers de producteurs laitiers québécois (entre 3,000 et 4,000) auront dû abandonner la ferme au cours de l'année 1977.

Quelques-uns sont rendus à l'âge de la retraite et, faute de relève dynamique, objet de préoccupation constante dans les milieux agricoles, la ferme risque de tomber entre les mains des spéculateurs, d'autant plus qu'un projet de zonage est en gestation au ministère de M. Jean Garon.

Mais la plupart des producteurs, qui auront cessé toute activité, auront tout simplement été acculés à la faillite, selon divers experts gouvernementaux et économistes de l'Union des producteurs agricoles.

L'on s'accorde à dire qu'une mauvaise évaluation de l'offre et de la demande, dans le domaine du lait nature comme celui du lait de transformation, est généralement à la source des échecs financiers chez l'agriculteur.

Un porte-parole de la Coopérative agricole de Granby, l'une des plus prospères du Canada, a ainsi résumé la situation. Il y a dix ans, dit-il, les gouvernements ont entrepris de moderniser et de recycler la production laitière.

Cependant, l'on s'aperçoit depuis quelques années qu'il y a surproduction et l'on pénalise durement les producteurs qui, eux, possèdent aujourd'hui des équipements coûteux non rentables s'ils ne produisent pas à pleine capacité.

M. François Dagenais, ex-économiste à l'UPA et depuis l'été sous-ministre adjoint au ministère québécois de l'Agriculture, partage aussi l'avis qu'une meilleure évaluation globale des quotas par le fédéral aurait tiré d'ennuis beaucoup de producteurs québécois qui, avec ceux de l'Ontario, alimentent presque en entier les marchés canadiens et les marchés d'exportation.

Cela n'aidait en rien les agriculteurs à l'été 1976, lorsque le fédéral, via la Commission canadienne du lait, a effectué des coupures allant jusqu'à vingt pour cent, ce qui représentait pour les producteurs des pertes de revenu s'échelonnant entre \$2,000 et \$15,000, selon les estimations de la coopérative de Granby.

Des statistiques de l'UPA indiquent qu'en 1977, on comptait 4,500 producteurs de lait nature et quelque 21,000 producteurs de lait industriel. De l'ensemble de ces producteurs, environ trente pour cent auraient déjà atteint la limite de leur quota, qui ne leur sera renouvelé qu'en mars prochain.

Ils devront donc subir de lourdes pertes financières durant tout l'hiver, dans l'espoir d'entreprendre une nouvelle année de production beaucoup plus rentable, c'est-à-dire une année où ils pourront produire pas plus et pas moins que le quota, qui leur est octroyé par le fédéral.



CARRIÈRE PROPULSÉE — Pendant que les Canadiens du Cap Breton à Victoria s'acharment sur le gouvernement pour son manque d'action face au chômage, la conceptrice Pat Lambe l'utilise pour propulser sa carrière. Elle déclare: "Les quotas du gouvernement sur les importations de vêtements ont aidé l'industrie canadienne de la mode." (Téléphoto PC)

gagnez

un voyage pour deux personnes

1 voyage pour 2 personnes durant 1 semaine à l'Hôtel de la Plage à Cap Breton

1^{er} Prix

IL S'AGIT TOUT SIMPLEMENT DE PUBLIER UNE ANNONCE CLASSÉE

COMPOSEZ **545-4895**

ET LE TOUR EST JOUÉ

LES ANNONCES CLASSEES DU

progrès-dimanche LE QUOTIDIEN

2^eme Prix

\$100.

3^eme Prix

\$50.

REGLEMENTS DU CONCOURS

- Pour participer, publiez une annonce classée dans le Progrès-Dimanche ou dans le Quotidien.
- Un coupon sera remis pour chaque jour de parution. Pour chaque annonce paraissant soit dans le Progrès-Dimanche ou le Quotidien.
- La durée du concours est de 13 semaines.
- Le concours se termine le 28 février 1978.
- Chaque annonce classée payée avant la publication soit en argent, par ChargeX ou Master Charge donne droit à 1 coupon supplémentaire.
- Les prix devront être acceptés tels qu'annoncés et ne peuvent être monnayables.
- Les employés du Progrès ainsi que les membres de leurs familles ne sont éligibles à ce concours.

Les petites annonces c'est pour tout le monde

EN COLLABORATION AVEC

TOURS MONT-ROYAL



INSPECTION DE LA GARDE — Le gouverneur général Jules Léger inspecte la garde d'honneur du Royal 22e régiment à la Citadelle de Québec. Le gouverneur général fait une visite de six jours dans la vieille capitale. (Téléphoto PC)

Radio et télévision

Etude de la taxe de deux pour cent sur la publicité

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a entrepris la semaine dernière l'étude d'un projet de loi qui impose une taxe de 2 pour cent aux compagnies qui font de la publicité à la radio ou à la télévision.

Le produit de cette taxe, qu'on évalue à \$2 millions en 1977-78, servira à mener une campagne d'information pour les consommateurs, a indiqué le ministre du Revenu, M. Jacques Parizeau.

Le budget du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières destinée à la protection du consommateur a d'ailleurs été haussé en conséquence pour l'année courante.

L'opposition à l'Assemblée nationale a manifesté cependant son objection à l'adoption de la loi, estimant que cette mesure cadre mal dans le contexte inflationniste que nous connaissons.

Le débat sur ce projet de loi reprendra vraisemblablement cette semaine, alors que le ministre Jacques Parizeau sera de retour d'une visite effectuée en Europe.

Payette

C'est le ministre responsable de la protection des consommateurs, Mme Lise Payette, qui s'est portée à la défense du projet de loi de façon la plus vigoureuse.

Pour elle, "le Québec baigne littéralement dans la réclame et la publicité et le citoyen québécois a besoin d'être protégé contre ces dangers".

"Cette loi donne au consommateur québécois un moyen de se protéger contre cet envahissement de la publicité, en amenant les citoyens à mieux réfléchir à leur consommation", a dit Mme Payette.

"Chaque soir, la publicité à la télévision nous promet une vie meilleure, une santé meilleure, des succès toujours plus grands, des paradis d'or, d'argent et de soleil, a-t-elle poursuivi. Grande est la tentation de se laisser emporter dans les rêves et les chimères de cette publicité."

Aussi, le projet de loi apparaît à Mme Payette comme un "moyen de résister à cet envahissement constant".

Opposition

Pour sa part, le député libéral de Jean-Talon, M. Raymond Garneau, s'est objecté à cette mesure.

Il a rappelé qu'elle met en péril l'existence de postes de radio frontalières au Québec, notamment à Hull, dans le nord-ouest québécois ou en Gaspésie.

"Cette loi constitue pour les radiodiffuseurs qui sont situés dans les régions frontalières une concurrence totalement déloyale et injuste", a dit M. Garneau.

Les commanditaires vont préférer annoncer dans les postes de radio ontariens ou néo-brunswickois plutôt que dans les postes québécois où la publicité coûtera 2 pour cent de plus en taxe, croit le député de Jean-Talon.

Ce n'est cependant pas l'avis du ministre des Communications, M. Louis O'Neill, député de Chauveau. Ce dernier a signalé le cas du poste de radio de Hull, qui se serait plaint que cette loi lui aurait fait perdre \$20,000 en trois mois.

"S'il fallait se fier à ces chiffres, on en arriverait à des revenus publicitaires de \$4 millions par année, ce qui est quelque chose d'étonnant dans le cas de cette station", a dit M. O'Neill.

Enfin, pour le député unioniste de Huntingdon, M. Claude Dubois, la mesure convient mal à l'ère inflationniste que nous connaissons.

Selon lui, ce sont encore les consommateurs qui feront les frais de cette hausse du coût de la publicité. M. Dubois a dénoncé le fait que les compagnies de publicité et les postes de radio-télévision n'avaient pas été consultés avant l'annonce de cette mesure.

Rétroactive

Rappelons que la mesure rétroactive impose une taxe de 2 pour cent sur les frais de publicité et ce, à partir du 13 avril 1977.

Elle ne s'adresse qu'aux media d'information électronique, excluant pour le moment la publicité faite par la voie des journaux.

Keable ordonne à Fox de lui remettre des documents ou de venir s'expliquer

MONTREAL (PC) — Le commissaire Jean Keable a ordonné au solliciteur général Francis Fox, lundi, de lui remettre certains documents de la Gendarmerie Royale du Canada ou de venir expliquer, le 12 décembre prochain, pourquoi il ne serait pas obligé

d'obéir. Le commissaire a prévenu le ministre d'Ottawa qu'il ne devait pas se servir d'une enquête fédérale sur la GRC pour "usurper" l'autorité de la commission québécoise.

L'ordre de M. Keable à Fox est venu 24 heures

avant que ce dernier n'ait devant un tribunal la constitutionnalité même de la commission québécoise.

L'avocat du solliciteur général, Me Réjean Paul, a aussitôt laissé entendre qu'il y avait "plusieurs moyens juridiques" pour contourner l'ordre du

commissaire et éviter l'accusation d'outrage.

L'une de ces façons pourrait être, a-t-il signalé, d'en appeler de cet ordre et de plaider en même temps que la constitutionnalité, mardi.

Commission McDonald

M. Fox a refusé, à plusieurs reprises, de remettre des documents de la GRC concernant l'écoute électronique, en prétextant que

l'organisation du corps policier fédéral relevait de la Commission McDonald et non de la Commission Keable.

La commission fédérale est présidée par le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, et elle commence ses travaux aujourd'hui même (mardi) à Montréal.

Selon le commissaire Keable, "le solliciteur général du Canada ne peut

pas se cacher derrière la création d'une commission fédérale d'enquête sur la GRC pour paralyser, même temporairement, les pouvoirs provinciaux sur l'administration de la justice".

"L'existence de l'enquête, poursuit-il, ne peut pas servir de prétexte pour suspendre l'obligation de tout citoyen, même le solliciteur général, de respecter la constitution canadienne."

Des anciens ministres sont prêts à témoigner

MONTREAL (PC) — Si un ministre a autorisé les actes illégaux que l'on reproche à la GRC, la Commission d'enquête du Québec sur les méfaits de la police aurait tous les pouvoirs dont elle a besoin pour faire son enquête, a déclaré dimanche M. Francis Fox, solliciteur général du Canada, dans une interview qu'il accordait au réseau français de la télévision de Radio-Canada.

Si, a ajouté M. Fox, des ministres sont incriminés, ils pourraient déposer, mais on ne leur a pas demandé jusque-là. Il a rap-

pelé que les deux ex-solliciteurs généraux du Canada, MM. Jean-Pierre Goyer et Warren Allmand, ont déclaré qu'ils étaient prêts à témoigner.

Selon M. Fox, la commission présidée par M. Jean Keable a les pouvoirs qu'il lui faut pour découvrir qui a commis ces actes et qui les a autorisés.

Le solliciteur général n'a aucune objection à l'enquête Keable, tant qu'elle s'en tient à "quatre actes criminels", spécifiques commis en 1972 et 1973: la perquisition dans les bureaux d'une agence de presse, le vol des listes de membres du Parti québécois, l'incendie d'une grange et le vol de la dynamite.

n'acceptait pas que la commission tente d'enquêter "sur le fonctionnement quotidien", de la GRC. Cela, dit-il, ne fait pas partie de son mandat puisque la GRC tombe sous la juridiction fédérale.

M. Fox a précisé qu'il n'avait aucune intention de retenir des documents traitant des actes criminels spécifiques.

Il a ajouté que la commission fédérale présidée par le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, pourrait mettre jusqu'à trois ans pour produire le rapport d'enquête sur la GRC.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne pourrait pas y avoir de rapports intermédiaires, sur des sujets précis, tels que l'interception du courrier postal par la GRC.

Le Québec aura sa monnaie

ZURICH (Reuter) — M. Jacques Parizeau a réaffirmé, lundi, l'intention du Québec de créer sa propre monnaie, si le reste du Canada refuse l'union monétaire après la sécession.

Dans une conférence de presse qui a suivi ses entretiens avec des banquiers suisses, le ministre québécois des Finances a expliqué qu'il prévoyait moins de difficultés, cependant, du côté de l'union douanière.

Les deux questions, a-t-il précisé, seront soulevées, mais comme l'union monétaire est plus compliquée, le Québec est prêt à établir sa monnaie si nécessaire.

M. Parizeau a fait remarquer que le Québec avait une meilleure balance des paiements courants que le reste du Canada et que jusqu'à l'augmentation sensible du prix du pétrole à la fin de 1973, cette balance était excédentaire.

Le ministre québécois a souligné que les entreprises canadiennes allaient emprunter massivement sur le marché des États-Unis, au cours des deux prochaines années, à cause des besoins financiers élevés du gouvernement fédéral, dont le déficit de l'an prochain s'élèvera à environ \$12 milliards.

Abordant la question de l'hydro-Québec, M. Parizeau a déclaré qu'elle allait emprunter quelque \$2 milliards par année au cours des trois prochaines années, afin de financer les travaux de la Baie James.

«CORRECTEMENT»

Vous pouvez nous aider à améliorer le système

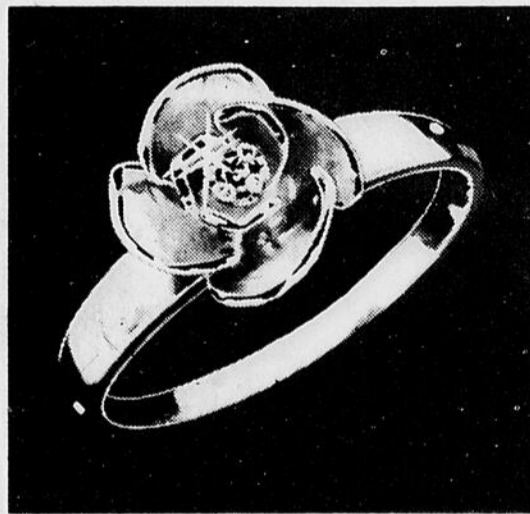
Lorsqu'un employé quitte son travail, son employeur doit lui remettre un «relevé d'emploi» dans les cinq jours suivant le départ.

Le «relevé d'emploi», c'est la clé du Régime d'assurance-chômage. Il constitue la preuve qu'un assuré a travaillé assez longtemps pour avoir le droit de retirer des prestations. Les données qu'il doit contenir nous permettent de calculer les prestations.

C'est ce même «relevé d'emploi» qui nous aide à prévenir les abus et la fraude. Il doit être rempli correctement, chaque erreur risquant d'entraîner un retard dans le versement des prestations.

Tout salarié qui a contribué au Régime d'assurance-chômage a droit à son «relevé d'emploi» et tout employeur est tenu de le lui remettre rapidement et correctement rempli.

OR CONTRÔLÉ 10K



TÉMOIGNAGE d'amitié...

Jolie bague finement dessinée... sortie d'un diamant.

SPECIAL 44⁹⁵

662-2121 le saphir

la plaza

KEEP THIS FORM! IT IS REQUIRED TO DETERMINE YOUR ELIGIBILITY FOR BENEFITS. IF YOU INTEND TO FILE A CLAIM DO SO AT ONCE. CONSERVEZ CETTE FORMULE! IL VOUS LA FAUT POUR ÉVALUER VOTRE ÉLIGIBILITÉ POUR LES PRESTATIONS. SI VOUS INTENDEZ DÉPOSER UNE DEMANDE, FAITES-LE AU PLUS TÔT.

PRESS FIRMLY YOU ARE MAKING 3 COPIES

APPLIQUER FORTEMENT EN TIRER 3 COPIES

3-2 999 999

RECORD OF EMPLOYMENT / RELEVÉ D'EMPLOI

EMPLOYEE'S COPY - COPIE DE L'EMPLOYÉ

L'Assurance-chômage du Canada: pour ceux qui cherchent à travailler



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Bud Cullen Ministre

Bud Cullen Minister

créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration.



ECUREUIL DES NEIGES — Bill Cavanaugh, d'Indianapolis, s'arrête pour nourrir Sanford, un écureuil qui réside dans le parc Université à Indianapolis. Cavanaugh, un employé du ministère des Parcs, donne des noms à tous les écureuils du parc et a déclaré qu'il dépense environ \$6 par semaine pour les nourrir. Trois pouces de neige se sont accumulés dans la région d'Indianapolis tôt hier matin et on s'attend à trois autres pouces. (Téléphoto PC)

Grâce aux plaques, les caisses pop feront près de \$2.9 millions

MONTREAL (PC) — Les Caisses populaires réaliseront des profits de près de \$2.9 millions grâce à la vente des plaques d'immatriculation à compter du 9 janvier 1978.

C'est ce qui ressort d'un document émanant de la division Recherche et Développement de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, document dont le quotidien Le Devoir a obtenu copie. Selon ce document, il appert que

les Caisses pop s'attendent à recevoir environ \$5.7 millions de rémunération pour les 2.7 millions de transactions concernant les plaques d'immatriculation. Comme ces mêmes transactions entraîneront un coût estimé à \$2.8 millions, il s'agit d'un profit d'environ \$2.9 millions que réaliseront les 720 comptoirs et Caisses pop ainsi que les 13 caisses Desjardins participantes.

La fédération et les dix unions régionales se concertent actuellement pour organiser cette première année "IVA" (Immatriculation des Véhicules Automobiles). L'année 1978 sera la plus difficile car, dès 1979, les plaques seraient délivrées pour une période de quatre ans. Il est question, à partir de 1980, de distribuer les plaques au jour anniversaire du propriétaire du véhicule, ce qui du même coup éliminerait les

"pointes des derniers jours". Il n'en demeure pas moins qu'en mars 1978, les Caisses pop s'attendent à effectuer près de 60 p.c. des transactions annuelles.

Pour parer à l'affluence qu'elles prévoient pour les derniers jours de mars, les responsables des unions et de la fédération conseillent aux membres de confier, dans les plus brefs délais possibles, leur avis de renouvellement à leur Caisse pop.

Celles-ci comptent prolonger leurs heures d'ouverture le soir et le samedi pendant la période de pointe. Enfin, une ou deux personnes par caisse, en majorité des caissiers, seront spécialement entraînées pour l'IVA.

Sessions de formation

Depuis le 21 novembre et jusqu'au début de janvier, des sessions de formation de quatre jours, accompagnées de travaux pratiques initient le personnel aux procédures d'immatriculation.

Les caisses distribueront les plaques pour les véhicules d'usage personnel: automobile, roulettes, tracteurs, véhicules de fermes, motoneiges et cyclomoteurs, à l'exclusion des taxis, des autobus et des camions.

Jusqu'au 31 mars 1978, les 150 vendeurs commissionnés continueront, pour leur part, de distribuer des plaques, parallèlement aux Caisses populaires. Les bureaux gouvernementaux continueront également de le faire, de même que les garages et clubs privés qui assurent généralement la distribution de 38,000 plaques. La poste, qui assurait habituellement 20 p.c. de la distribution, n'en assurera cette année, selon les prévisions, que 5 p.c.

Les caisses assureront aussi la perception des primes de l'assurance-automobile se rapportant à la protection contre les dommages corporels. L'automobiliste devra donc se munir d'environ \$130, dont \$85 pour l'assurance et \$45 pour la plaque même.

L'AGAQ attend toujours pour se désaffilier de la CATCA

MONTREAL (PC) — La Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale n'a pas encore rendu de décision à propos

de la demande de désaffiliation des contrôleurs aériens québécois membres de la Canadian Air Traffic Controllers Association (CATCA) et d'accréditation d'un syndicat indépendant.

L'Association des gens de l'air du Québec a protesté hier contre ce retard, de même que contre l'absence de mesures concrètes d'implantation du bilinguisme dans les airs.

Le président de l'AGAQ, M. Roger Demers, a fait remarquer que la plupart des transporteurs aériens faisant affaires au Québec n'avaient pas encore compris qu'il fallait mettre à bord de leurs appareils un personnel navigant capable de parler les deux langues officielles.

Le public voyageur québécois se plaint d'ailleurs souvent, publiquement et officiellement de cette grave lacune, de souligner M. Demers. Qu'arriverait-il en cas d'urgence si un équipage unilingue anglais ne pouvait communiquer avec les passagers unilingues francophones, se demande M. Demers.

Dans le contexte québécois, soutient le président de l'AGAQ, la notion de sécurité en aviation est directement liée à la capacité de tout le personnel navigant de s'exprimer

en français et en anglais.

Les transporteurs, d'ajouter M. Demers, portent une très lourde responsabilité en refusant ou en retardant à corriger cette grave lacune.

Vol à vue

Les Gens de l'air estiment d'autre part exagérés les délais dans l'application des recommandations de la commission d'enquête sur l'introduction du français dans le vol à vue et M. Demers souligne à ce sujet l'illogisme d'une de ces recommandations, celle permettant l'usage du français dans la zone immédiate de contrôle de Mirabel, avec restrictions sur les décollages et atterrissages à cet aéroport.

Rappelant que les deux juges anglophones de la commission avaient soutenu et défendu cette recommandation et que le seul juge francophone avait recommandé plutôt le bilinguisme intégral à Mirabel, M. Demers, parodiant le fabuliste, note que "ces jugements régent assez souvent notre sort d'une manière différente selon qu'ils sont prononcés par des anglophones ou des francophones".

Pesanteur du bois

Lessard introduira un nouveau mode de contrôle au printemps

QUEBEC — Dès le printemps prochain, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, introduira un nouveau mode de contrôle de la pesanteur du bois qui devrait régler définitivement les problèmes rencontrés dans ce type de transport.

Le ministre donne ainsi suite à une recommandation unanime du Comité québécois du transport du bois qui avait été chargé en octobre dernier de trouver des solutions originales et permanentes au difficile problème du contrôle de la pesanteur du bois en vrac transporté par camion.

Font partie de ce comité des représentants du ministère des Transports, du ministère des Terres et Forêts, de la Commission des transports du Québec, de l'Association des industries forestières au Québec, de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, de la Fédération des producteurs de bois du Québec, de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. et de l'Association des entrepreneurs en vrac du Québec.

Responsable de la protection du réseau routier public, le ministère des Transports a ainsi opté pour un nouveau mode de contrôle de la pesanteur du bois, qui, tout en étant plus simple d'application, permet au transporteur d'évaluer lui-même les limites de charges en vigueur.

Ce nouveau système de contrôle reconnaît l'usage du poids du bois comme unité de base de référence à l'usage d'unité de volume telle la corde ou le cunit.

Voici le détail de ce nouveau système de contrôle:

1. Lorsque le transporteur est

remunéré au poids, la marge de tolérance sera de 1,000 livres par essieu tel que prévu dans la réglementation actuelle.

2. Lorsque le transporteur est remunéré au volume, la marge de tolérance sera établie en fonction de tables de conversion régionales autorisées par le ministre des Transports. Par exemple, si la table établit qu'au Saguenay le bois résineux fraîchement coupe pèse 4,500 livres à la corde, le transporteur saura qu'il est autorisé à transporter un certain nombre de cordes en fonction de son équipement. Si, lors de la pesée, l'inspecteur constate que le poids excède la charge permise et les 1,000 livres de tolérance par essieu, il n'imposera pas d'amende si par contre le nombre de cordes en charge correspond aux indications de la table de conversion autorisée. Si au contraire la charge en volume et en poids, déviation, l'amende sera imposée.

Le contrôle se fera de la façon suivante: les inspecteurs pèsent le chargement, si le chargement dépasse seulement en poids les indications de la table de conversion, aucune amende n'est imposée. Si le chargement dépasse en poids et en volume les indications de la table de conversion, une infraction sera enregistrée. L'amende sera imposée pour chaque livre au-dessus des limites permises incluant le 1,000 livres de tolérance par essieu.

3. Lorsque le transporteur est pris en faute trois fois, les inspecteurs peuvent conclure qu'il ne sait pas utiliser la table de conversion ou qu'il ne respecte pas les indications d'une balance. En conséquence, les inspecteurs fixeront

une ligne de couleur blanche sur l'équipement du transporteur en faute. Si un chargement par la suite dépasse cette ligne, ce chargement risquera automatiquement d'être pesé. Si le transporteur avait eu un bon jugement en dépassant la ligne mais avec du bois sec, il ne sera pas pénalisé, car la ligne blanche sera établie selon la pesanteur indiquée dans les tables de conversion pour du bois fraîchement coupe. Après trois mois sans infraction, les lignes blanches d'un transporteur seront enlevées.

4. Les transporteurs qui le désirent pourront demander au Service de l'inspection routière de vérifier des lignes fixes sur leur équipement, indiquant par exemple et en fonction des tables de conversion régionales les limites à ne pas dépasser en volume pour ce qui est du bois vert ou du bois sec. Ces lignes seraient de couleur orange et ne seraient fixées que pour aider les transporteurs à porter un jugement rapide sur le poids de sa charge.

5. Des tables de conversion sont préparées conjointement par les requérants de services, les transporteurs et le ministère des Transports en collaboration avec celui des Terres et Forêts.

6. Un guide regroupant les tables de conversion régionales et les limites de charge en vigueur sera distribué à tous les transporteurs avant la mise en vigueur du nouveau mode de contrôle de la pesanteur.

Une période d'essai d'un an a été prévue par le ministère afin de permettre aux transporteurs de se familiariser avec le nouveau système.

C'EST LE TEMPS DES

CADEAUX des FÊTES

A La Belle Voiture
Inc.
JONQUIÈRE, QUÉ.

DE
JONQUIÈRE

\$50

GRATUIT
votre
premier
PAIEMENT

\$150.00 maximum sur tout achat de voitures usagées de \$1,000.00 et plus.

AUCUN COMPTANT REQUIS
(si accepté)
Vous commencerez vos paiements
seulement en
FEVRIER 1978

A La Belle Voiture
Inc.
JONQUIÈRE, QUÉ.

Route 170, Jonquière — 547-2653

Profitez-en, notre offre se termine le 30 décembre prochain. A La Belle Voiture, route 170, à Jonquière.

la Baie
Place du Royaume

Offre spéciale signée Charles of the Ritz

Le duo Revenescence... Concentré Soft-Body Revenescence pour le bain (8 oz valant \$12.00), et lotion Soft-Body Revenescence (8 oz valant: \$9.00), offerts dans un sac ton argent et noir pour: \$6.50 après tout achat de produits Charles of the Ritz! Offre valable pour deux semaines seulement!

Revenescence, mot magique, évocateur d'une peau douce et satinée... votre passe-partout pour un épiderme resplendissant! Formule hydratante par excellence, pour le visage, les mains, le corps. Venez rencontrer Mlle Lucette Dick, une représentante de la maison Charles of the Ritz, qui sera au magasin du centre-ville du 6 au 10 décembre.

Téléphoner à: 281-4525 ou 842-6261, (région de Montréal), produits de beauté, rayon 240, rez-de-chaussée, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales sauf Laval et Boulevard.

LA BAIE, CHICOUTIMI 3, Place du Royaume
boulevard Talbot, Chicoutimi
545-3160

HEURES D'AFFAIRES du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00



Sur la glace ... pour Noël

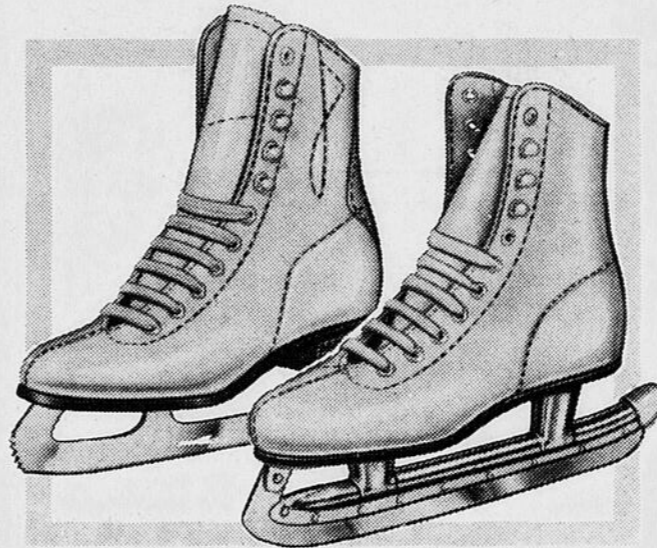
en profitant de nos prix modiques

Patins de fantaisie pour fillettes

19⁹⁵
11 à 13
Paire

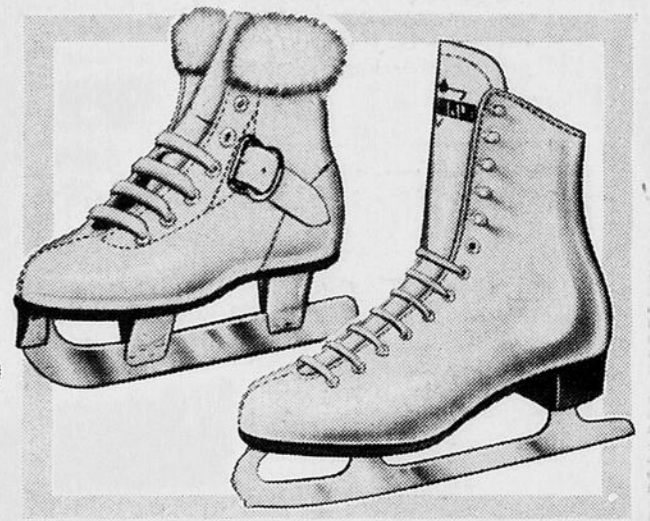
Combinent l'économie à l'élégance. Souple cuir blanc refendu doublé de Kalfsuède. Semelle noire en composition. 83-3568X

Fillettes: 1 à 4. Paire \$20.95
Dames: 5 à 10. Paire \$21.95
Protège-lames 83-3843X. Pre. 84c



Patins de fillette
Point. 1 à 4
25⁹⁸ paire
Doublure similicuir Kalfsuède. Lame acier nickelé. 83-3611X

Patins pour dames
Point. 3 à 10
32⁹⁵ paire
Cuir de 1^{er} choix; semelle et talon moulés. 83-3643X



Patins de débutante
Enfants: 7 à 13
13⁹⁹ paire
Cuir refendu; entrée; boucle; large lame en acier. 83-3507X

Patins d'agrément
Fillettes: 11 à 13
19⁹⁵ paire
Playmaker. Cuir refendu blanc éclatant. Doublure. 83-3528X



Juste ce dont il rêve!
Playmaker de garçonnet

Simili nylon, effet Pro

21⁹⁵
9 à 13
Paire

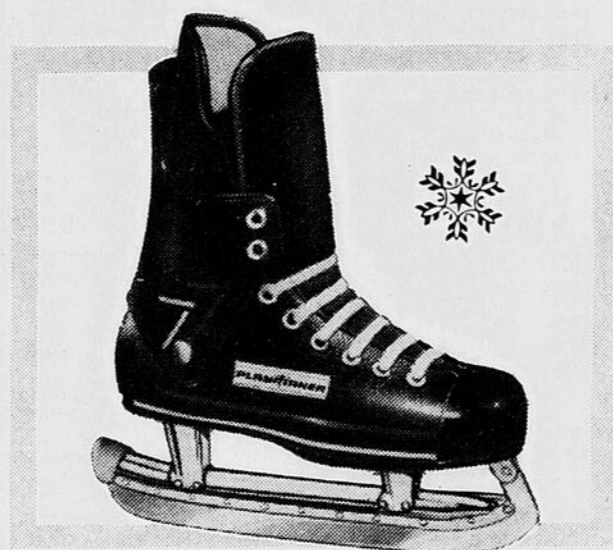
Grand contrefort pour mieux protéger le talon, la cheville et le pied. 83-3033X

Jeunes: point. 1 à 5
Comme ci-dessus. 83-3038X **24⁹⁵** paire

Chevillières

En P, M ou G **1⁴⁹** paire

En caoutchouc mousse moulé. 83-3873X



AUBAINE DES PARENTS... JOIE DU JOUEUR

Playmaker de garçon

Avec paq. de rubans minces **37⁷⁷** paire

Matière injectée qui épouse la forme du pied. Flexibles, à charnière. Point. 1 à 5. 83-3416X
Hommes: 6 à 12. Avec paq. de rubans. \$53.95



Fameux Bauer Jr Supreme
Pointures 1 à 6

45⁹⁵ paire

Nylon durable; semelle composition; large choix Pro. 83-3340X

Patins Jr à bas prix
Point. 8 à 13

26⁹⁵ paire

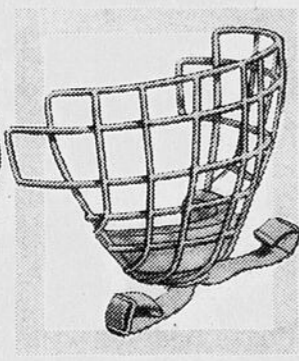
Fleur de cuir; parements, protège-tendon vinyle. 83-3068X



Casque CCM Pro-Standard
Homme ou garçon

15⁴⁴

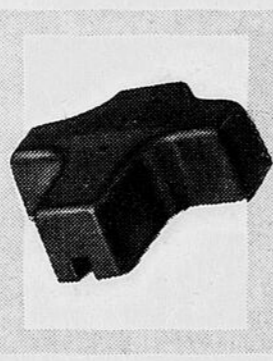
Calotte polycarbonate à arêtes jumelées. Ajustable. 83-2662X



Protège-visage
Junior ou Senior

10⁸⁸

Fil d'acier. Pour tous casques Cooper et Spalding. 83-2616X



Aiguiseur de patins
Idée pour bas de Noël

1⁵⁹

Au carbure; affûte le dessous et les côtes. 83-3863



Bâton Cooper incurvé
Enrobé fibre verre

3⁹⁸

En 3 pièces. Pour droitier ou gaucher. 53" long. 83-4022X



Bâton Cooper Pee Wee Pro
Très avantageux

3⁹⁸

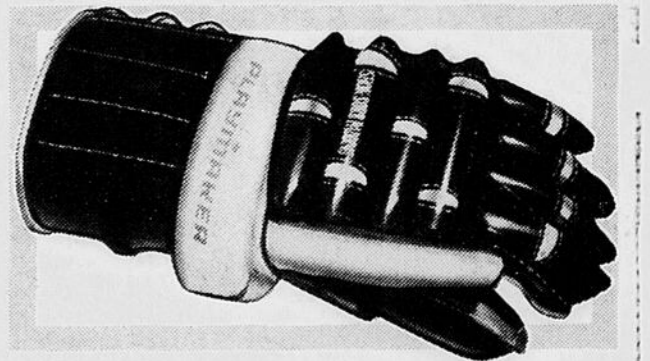
Solide boulevau du nord; lame stratifiée. 51". 83-4159X



Gants 14 1/2" Playmaker
Cuir de vache

44⁹⁵ paire

Paume Kurv-Palm et pouce articulé de prise sûre. 83-1552



BELLE APPARENCE ET QUALITÉ
Gants Playmaker 14"

Saisissez cette belle idée-cadeau! **18⁹⁵** paire

Souples et solides, en cuir et vinyle renforcé de tissu. Paume, goussets, bourrelets latéraux et doigts en fleur de peau de cheval. 83-1545



CANADIAN TIRE
123 456 789 7
R. J. ROBERTS

Pour aider le Père Noël...



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ



Épargnez plus! Billets-Bonis au comptant

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834

CJPM-TV

MARDI, 6 DECEMBRE		MERCREDI, 7 DECEMBRE	
9.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio Six	9.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio Six
10.00 A la bonne heure	19.00 Oscar et Félix	10.00 A la bonne heure	19.00 La petite maison dans la prairie
11.15 A votre service	19.30 Le jeu en vaut la chandelle	11.15 A votre service	20.00 Faut le faire
11.45 A tous les échecs	20.00 Tic tac toc	11.45 A tous les échecs	20.30 Qui dit vrai?
12.15 Les nouvelles du midi	20.30 Tête d'affiche	12.15 Les nouvelles du midi	21.00 Hawaii 5-0
12.30 Dîner chaud	21.30 S.W.A.T.	12.30 Dîner chaud	22.00 Auto-patrouille
13.30 Cinéma	22.30 Les nouvelles TVA	13.30 Cinéma	22.30 Dernière édition
"Un mari à prix fixe"	23.00 Dernière édition	"Appât"	23.10 Fin de soirée
15.00 Une heure avec vous	23.10 Amicalement vôtre	15.00 Une heure avec vous	"Le bluffeur"
16.00 M. Tranquille	00.10 Cannon	16.00 M. Tranquille	
16.30 Les nouveaux Tannants		16.30 Les nouveaux Tannants	
17.30 Parle parle jase jase		17.30 Parle parle, jase jase	

FILMS A CJPM

MARDI: 13H30

"UN MARI A PRIX FIXE", (4) — Français. 1964. Comédie de C. de Givray avec Anna Karina, Roger Hanin et Gabrielle Dorziat. — A la suite d'une plaisanterie, une jeune fille engage un voleur pour jouer le rôle de son mari. — Pétillant. Rythme soutenu. Excellents interprètes. — A.

CKRS-TV

MARDI, 6 DECEMBRE 1977		MERCREDI, 7 DECEMBRE 1977	
8.45 Laurel et Hardy	17.00 Cinéma de 5 heures: "Un homme de fer - 1ère partie"	8.45 Sésame	"Un homme de fer - 2ième partie"
9.15 Passe-partout	18.50 Au fil de l'actualité	9.15 Les cent tours	18.50 Au fil de l'actualité
9.45 Oum le dauphin blanc	19.00 Marcus Welby	9.30 Les Orléans	19.00 Les belles histoires
10.00 You-Hou	20.00 Grand-papa	9.45 Topino	20.00 Jamais deux sans toi
10.15 Au jardin de Pierrot	20.30 Papa à raison	10.00 La boîte à lettres	20.30 Rétro-spéc
10.30 Magazine-express	21.00 Les As	10.15 Virginie	21.01 Hors-séries: "Le coeur au ventre #6"
11.00 Les trouvailles de Clémence	21.31 Télé-mag	10.30 Magazine-express	22.00 Consommateurs avertis
11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national, international et provincial	11.00 Les trouvailles de Clémence	22.30 Téléjournal national, international et provincial
12.30 Les Coqueluches	22.55 Nouvelles du sport et météo	11.30 Au milieu du jour	23.05 Nouvelles du sport
13.31 Téléjournal	23.05 Reflets d'un pays "Winnipeg"	12.30 Les Coqueluches	00.02 Cinéma: "Boudou sauvé des eaux"
13.36 Femme d'aujourd'hui		13.31 Téléjournal	
14.31 Cinéma: "Lac aux dames"		13.36 Femme d'aujourd'hui	
16.00 Bobino		14.31 Le temps de vivre	
16.30 Picotine		16.00 Bobino	
		16.30 Le grenier	
		17.00 Cinéma de 5 heures:	

FILMS A CKRS

MARDI: 14H31

"LAC AUX DAMES", (4) — Français. 1934. Comédie dramatique de M. Allégret avec Jean-Pierre Aumont, Simone Simon et Michel Simon. — Une jeune fille s'prend d'un maître-nageur qui est déjà amoureux d'une autre. — Scénario compliqué. Décors naturels de toute beauté. Réalisation soignée. Interprétation sympathique et naturelle.

MARDI: 17H00 - MERCREDI: 17H00

"UN HOMME DE FER" (Twelve O'Clock High). — E.-U. 1950. Film de guerre de H. King avec Gregory Peck, Hugh Marlowe et Jean Jagger. — Le

commandant de bombardiers américains est chargé d'organiser des raids de jour sur l'Allemagne. — Habilement mené. Réalisme saisissant. Bonne interprétation. Réflexion sur l'exercice de l'autorité.

MARDI: 23H05

"ARENES SANGLANTES" (Blood and Sand), (5) — E.-U. 1941. Drame de R. Mamoulian avec Tyrone Power, Linda Darnell et Rita Hayworth. — La carrière et les démêlés sentimentaux d'un célèbre toréro. — Adaptation spectaculaire d'un roman de Blasco Ibanez. Atmosphère espagnole assez artificielle. Réalisation adroite. Interprétation inégale.

CBJET CANAL 5

MARDI, LE 6 DECEMBRE		MERCREDI, LE 7 DECEMBRE	
8.45 The Friendly Giant	16.00 Pencil Box	8.45 The Friendly Giant	16.30 Electric Co.
9.00 Bonjour, Bon Jour	16.30 Comin'up Rosie	9.00 Bonjour, Bon Jour	17.00 Where the Sky Begins
9.15 Devery and Golith	17.00 Science Magazine	9.15 Devery and Golith	17.30 All in the Family
9.30 Quebec School Telecasts	17.30 All in the Family	9.30 Quebec School Telecasts	18.00 The City at Six
10.00 Canadian School Telecasts	18.00 The City at Six	10.30 Mr. Dressup	19.00 The Mary Tyler Moore Show
10.30 Mr. Dressup	19.00 The Mary Tyler Moore Show	11.00 Sesame Street	19.30 Lapière
11.00 Sesame Street	19.30 Cosmic Christmas	12.00 The Bob McLean Show	20.00 Fortunés
12.00 The Bob McLean Show	20.00 Happy Days	12.55 CBC News	20.30 Musicamera (Part I)
12.55 CBC News	20.30 René Simard	13.03 Tattletales	21.10 Musicamera (Part II)
13.03 Tattletales	21.30 M.A.S.H.	13.33 Coronation Street	22.30 The Watson Report
13.33 Coronation Street	21.30 M.A.S.H.	14.03 Ryan's Hope	23.00 The National
14.03 Ryan's Hope	22.30 Atlantic Playground	14.30 The Edge of Night	23.22 The City Tonight
14.30 The Edge of Night	23.00 Barney Miller	15.00 Take 30	23.35 90 Minutes Live
15.00 Take 30	23.22 The City Tonight	15.30 Celebrity Cooks	
15.30 Celebrity Cooks	23.35 90 Minutes Live	16.00 Homemade TV	

SUR LE CABLE

TECS TV CANAL 13

MARDI, 6 DECEMBRE		MERCREDI, 7 DECEMBRE	
8.15 Contact	8.15 Contact	13.00 Autonomie -	19.00 Les marmittons - Laitues et fines herbes.
10.00 Le choc des idées	9.00 Cartes, petites annonces	13.15 Sans point ni couture - Comment faire une cravate.	19.30 Du coeur à l'ouvrage - Cuisinier d'établissement communautaire
12.00 Contact	12.00 Contact	13.30 Télé-ressources	20.00 La science en question - Les villes dans nos campagnes
13.00 A vrai dire	12.30 La prévention à votre service	14.30 La publicité au Québec - Créer ou identifier des besoins	20.30 Surville - Histoire d'eau
13.00 Regard sur l'avenir	12.45 La photographie	15.00 Aux yeux du présent - L'industrialisation	21.00 La Maisonnée - Chut, papa dort
17.30 Contact	13.00 L'ère de l'unité	18.30 Autonomie - Le système de refroidissement de votre automobile	21.30 Documents - Pancho Villa le Centaure du Nord
18.15 L'ère de l'unité	17.30 Contact	18.45 Sans point ni couture - Comment faire une veste débardeur	
18.45 Toutes dimensions	18.00 Télé-sport		
19.00 Talents amateurs	18.30 Sobriété, un art de vivre		
19.30 Comprendre, c'est aider	18.45 Les écrivains de chez nous		
20.00 Horizon Saguenay	19.00 Points de loi		
	19.30 Une famille d'accueil, c'est nous, c'est le voisin, c'est vous...		
	20.00 ONF		
	20.30 Horizon Saguenay		

RADIO QUEBEC CANAL 8

MARDI 6 DECEMBRE 1977	
13.00 Autonomie -	19.00 Les marmittons - Laitues et fines herbes.
13.15 Sans point ni couture - Comment faire une cravate.	19.30 Du coeur à l'ouvrage - Cuisinier d'établissement communautaire
13.30 Télé-ressources	20.00 La science en question - Les villes dans nos campagnes
14.30 La publicité au Québec - Créer ou identifier des besoins	20.30 Surville - Histoire d'eau
15.00 Aux yeux du présent - L'industrialisation	21.00 La Maisonnée - Chut, papa dort
18.30 Autonomie - Le système de refroidissement de votre automobile	21.30 Documents - Pancho Villa le Centaure du Nord
18.45 Sans point ni couture - Comment faire une veste débardeur	

CJBR-TV

MARDI, 6 DECEMBRE 1977

MARDI, 6 DECEMBRE 1977		MERCREDI, 7 DECEMBRE 1977	
9.15 Passe-partout	12.00 Le monde en liberté	17.00 L'heure de pointe	21.30 Télé-mag
9.45 Oum le dauphin blanc	12.30 Les Coqueluches	18.00 Ce soir	22.30 Téléjournal
10.00 You-Hou	13.30 Téléjournal	18.30 Information régionale, locale et sportive	23.00 Rencontres
10.15 Au jardin de Pierrot	13.35 Femme d'aujourd'hui	19.00 Walt Disney	23.30 Propos et confidences
10.30 Magazine express	14.30 Cinéma: "Lac aux dames"	20.00 Grand-papa	00.00 Cinéma: "M. le curé est mis vert et voit rouge"
11.00 Les trouvailles de Clémence	16.00 Bobino	20.30 Vedettes en direct	
11.30 Dr Simon Locke	16.30 Picotine	21.00 Les As	

FILMS A CJBR-TV

MARDI: 19H00

"DIAMANTS SUR ROUES" (Diamonds on Wheels), (5) — G.-B. 1972. Comédie policière de J. Courtland avec Peter Firth, Cynthia Lund et Dudley Sutton. — Des adolescents rafistolent une auto accidentée sans savoir qu'elle sert de cachette à des diamants volés. — Intrigue quelconque peu forcée. Ensemble assez divertissant. Scènes de course bien rendues. Passages loufoques. Interprétation dans le ton voulu. — E.

MARDI: 00H05

"PAS FOLLES LES MIGNONNES", (5) — Italie. 1967. Comédie de moeurs de L. Zampa avec Claudine Auger, Virna Lisi, Ursula Andress et Marisa Mell. — Pour échapper aux attentions du jeune comptable de son mari, une jeune femme se rend à Rome retrouver trois anciennes compagnes de classe où elles vivent des aventures galantes. — Film à sketches bien agencé. Scénario de valeur. Ensemble lourd. Interprétation dominante de Virna Lisi.

CFCF-TV CANAL 11

MARDI, 6 DECEMBRE		MERCREDI, 7 DECEMBRE	
6.00 University of the Air	15.00 Another World	6.00 University of the Air	16.00 The Pink Panther
6.30 Morning Exercises	16.00 The Pink Panther	6.30 Morning Exercises	16.30 Match Game 77
7.00 Canada A.M.	16.30 Match Game 77	7.00 Canada A.M.	17.00 The Price is Right
9.00 Romper Room	17.00 The Price is Right	9.00 Romper Room	18.00 Pulse
9.30 The Community	18.00 Pulse	9.30 The Community	19.00 Good Times
10.00 Ed Allen	19.00 Stars on Ice	10.00 Ed Allen	19.30 Search and Rescue
10.30 The Joyce Davidson Show	19.30 Laverne and Shirley	10.30 The Joyce Davidson Show	20.00 Eight is Enough
11.00 The Art of Cooking	20.00 Man from Atlantis	11.00 The Art of Cooking	21.00 Charlie's Angels
11.30 Rocket Robin Hood	21.00 Special: Twas the Night Before Christmas	11.30 Rocket Robin Hood	22.00 John Davidson Christmas Spécial
12.00 The Flintstones	22.00 Family	12.00 The Flintstones	23.00 CTV National News
12.30 It's your Move	23.00 CTV National News	12.30 It's your Move	23.21 Pulse
13.00 Definition	23.21 Pulse	13.00 Definition	00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Naked Spur"
13.30 McGowan and Co.	00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Naked Spur"	13.30 McGowan and Co.	
14.00 The Alan Hamel Show		14.00 The Alan Hamel Show	
		15.00 Another World	

WEZF-TV CANAL 7

MARDI, 6 DECEMBRE 1977	
7.00 Good Morning America	18.30 Star Trek
9.00 PTL Club	19.30 Green Acres
11.00 Happy Days	20.00 Happy Days
11.30 Family Feud	20.30 Laverne and Shirley
12.00 The Better Sex	21.00 Three's Company
12.30 Ryan's Hope	21.30 Soap
13.00 All my Children	22.00 Barbara Walters Special
14.00 \$20,000 Pyramid	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.30 One Life to Live	23.30 Tuesday Movie of the Week: "Quiller: Price of Violence"
15.15 General Hospital	
16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show	
18.00 ABC News	



SUR TECS-TV — CANAL 13

Mardi 6 décembre 1977. "Comprendre c'est aider". Cette nouvelle série traite en particulier de la "Paralyse cérébrale" d'une durée de 30 minutes. Mardi 19h30, jeudi 11h30, et dimanche 18h30.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELSÉO, veuillez communiquer au numéro suivant: Tél.: 545-1112. Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

ARTS ET SPECTACLES

Fondation à Alma Conseil de la culture du S-L-S-J, Chibougamau-Chapais Inc.

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — C'est dimanche, à Alma, qu'aura lieu la fondation du Conseil de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais Inc., alors que 700 à 800 personnes sont attendues. Au cours d'une conférence de presse à Chicoutimi, hier, le président par intérim, M. Philippe Genest, d'Alma, a révélé qu'un conseil de 16 membres serait formé de huit représentants des zones géographiques de Chicoutimi, de Dolbeau, de Chibougamau, de Roberval, de Saint-Félicien, d'Alma, de Jonquière, de Chicoutimi, de La Baie et des Amérindiens.

Egalement, s'ajoutent des représentants de huit secteurs disciplinaires: les arts plastiques, la musique, les lettres et livres, le théâtre, l'artisanat (plus les métiers d'arts), l'environnement, les communications et la danse.

Le budget annuel de Conseil de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais Inc., aura un budget de l'ordre de \$100,000 et le premier geste sera l'engagement de trois permanents. L'emplacement du bureau central n'a pas été déterminé et il est plausible de prétendre que la mise en place du Conseil de la culture sera un facteur déterminant dans la situation de la permanence.

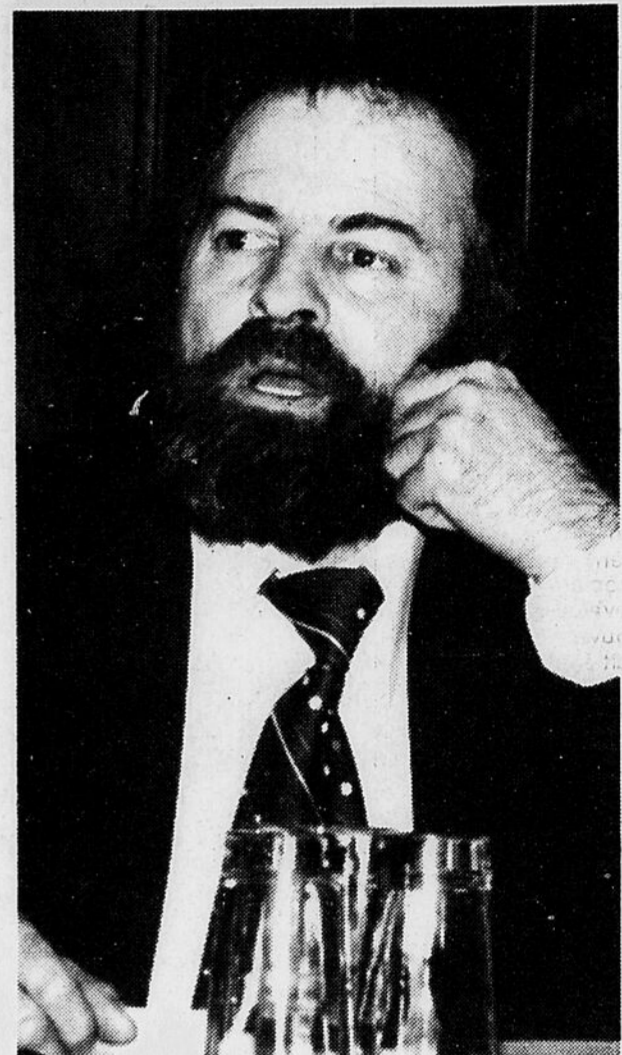
M. Philippe Genest, président par intérim, au cours de la conférence de presse donnée hier, à Chicoutimi, a rappelé que c'est au début de 1976 que le directeur régional de MAC avait formé un comité en vue de l'organisation d'un colloque régional de la culture qui devait se tenir pendant la Semaine du patrimoine. Le 24 juin, près de 300 personnes, venues de tous les coins de la région ont assisté à cette table de concertation, au Camp musical du Lac-Saint-Jean, à Métabetchouan.

Durant la plénière, les participants ont résolu de mettre sur pied un comité provisoire, chargé du mandat suivant:

- créer une structure permanente représentant les quatre secteurs identifiés: communications, environnement, arts et lettres, métiers d'arts;
- s'assurer d'une bonne représentation géographique et disciplinaire;
- régler les questions légales touchant la création d'un tel organisme;
- organiser une assemblée générale en novembre ou en février 1977, où seraient approuvées les recommandations du Conseil provisoire;
- continuer la consultation auprès de la population.

Le Comité provisoire fut formé de MM. Jean-Eudes Bergeron, de Métabetchouan; Guy Grenier, de Péribonka; Jean-Jules Soucy, de Port-Alfred; Normand Laprise, d'Alma; Rosaire Simard, de Chicoutimi et Philippe Genest, d'Alma; de Mme Danielle Desbiens, de Jonquière; Violette Dion, de Chicoutimi et Eva Zaritsky, de Saint-Félicien et Marie-Chaire Borgo, de Chibougamau.

M. Jean-Eudes Bergeron fut élu à la présidence du comité provisoire et à la suite de la démission, c'est M. Philippe Genest, d'Alma, qui fut élu président par intérim.



Philippe Genest

Après le 15 novembre

L'élection du Parti québécois au pouvoir, le 15 novembre 1976 a paralysé la mise en place de Conseil régional de la culture et ce n'est que le 18 août 1977 que les présidents régionaux furent appelés à Québec pour assister à la présentation de la politique de reconnaissance des Conseils régionaux, du protocole d'entente à intervenir et des procédures proposées quant à l'incorporation et à la préparation des budgets de fonctionnement.

Le Conseil provisoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais Inc., a obtenu sa charte le 7 octobre 1977 et depuis, il s'est appliqué à rédiger les règlements généraux, à prévoir le budget d'opération du Conseil permanent d'ici à la fin d'avril, à signer le protocole d'entente et à organiser l'assemblée générale de fondation du 11 décembre prochain.

C'est le 22 novembre dernier, à Alma, que le protocole d'entente a été signé avec le ministère des Affaires culturelles et le président par intérim, M. Philippe Genest.

Place des Arts Remise des prix du Québec aux lauréats choisis par le jury

QUEBEC — La cérémonie de remise des prix du Québec aura lieu le 19 décembre prochain à la Place des Arts. C'est le ministre des Affaires culturelles monsieur Louis O'Neill qui remettra les prix aux lauréats, en présence du premier ministre monsieur René Lévesque, du ministre d'Etat au Développement culturel monsieur Camille Laurin et d'une foule d'invités des milieux artistiques, scientifique et littéraire. Le grand public pourra également participer à la soirée puisqu'une partie des billets d'entrée lui est réservée. De plus, l'événement sera télédiffusé en direct par Radio-Québec.

Ces prix, dont la création avait été annoncée le 29 juin dernier par monsieur O'Neill couronneront l'ensemble d'une oeuvre dans cinq secteurs de la vie intellectuelle et artistique du Québec. Ce sont: le prix David pour la littérature; le prix Marie-Victorin pour les sciences; le prix Léon-Gérin pour les sciences

de l'homme; le prix Paul-Emile Borduas pour les arts visuels et le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation.

Les prix du Québec

La création, en 1977, des cinq prix du Québec vient d'une volonté de refléter dans tous ses aspects, le dynamisme du développement culturel de la collectivité. Le prix David demeure la plus haute distinction littéraire québécoise et le prix scientifique, rebaptisé prix Marie-Victorin en l'honneur du fondateur du Jardin botanique de Montréal, demeure la plus haute distinction scientifique. Les contributions exceptionnelles au développement des sciences de l'homme seront désormais reconues par le prix Léon-Gérin, du nom de celui que l'on considère comme le premier sociologue québécois. Le nom du peintre Paul-Emile Borduas est attaché au prix qui reconnaît

l'oeuvre remarquable d'un artiste ou d'un artisan dans le domaine des arts visuels. Quant au prix Denise-Pelletier, il consacrera une carrière dans le domaine des arts d'interprétation.

Chacun des lauréats des cinq prix du Québec recevra un chèque de quinze mille dollars (\$15,000), un parchemin et une médaille d'argent à exemplaire unique fabriquée par un artisan québécois.

Le choix des lauréats est la responsabilité de jurés dont les cinq membres sont nommés par le ministre des Affaires culturelles pour leur compétence dans leur milieu respectif.

La cérémonie de remise des prix du Québec aura donc lieu le lundi 19 décembre à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à Montréal et sa télédiffusion se fera à compter de 20h30 sur les ondes de Radio-Québec.

CINEMA

ALMA Du 2 au 8 déc. incl.: "Candice Candy" - Cochoneries campagnardes.	Impérial Du 2 au 8 déc. incl.: "Frankenstein conquiert le monde" - "Centre terre 7e continent" - "Coccinelle en balade extraordinaire".	Cinéma 3 Du 2 au 8 déc. incl.: "L'autre versant de la montagne" - "Spéciale Première".	naufages du 747" - "Enter mécanique".
Canadien Du 2 au 8 déc. incl.: "Dimanche de la violence" - "La femme du dimanche".	Chicoutimi Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".	MISTASSINI Du 2 au 8 déc. incl.: "Les naufragés du 747" - "Enter mécanique".	Centre Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".
Capitol Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".	Cartier Du 2 au 8 déc. incl.: "La grande blonde avec une pe-	Orphéon Du 2 au 8 déc. incl.: "Les naufragés du 747" - "Enter mécanique".	Elysée Du 2 au 8 déc. incl.: "La grande blonde avec une petite chatte noire" - "Hurlements de plaisirs".
ALMA Du 2 au 8 déc. incl.: "Candice Candy" - Cochoneries campagnardes.	Impérial Du 2 au 8 déc. incl.: "Frankenstein conquiert le monde" - "Centre terre 7e continent" - "Coccinelle en balade extraordinaire".	Cinéma 3 Du 2 au 8 déc. incl.: "L'autre versant de la montagne" - "Spéciale Première".	naufages du 747" - "Enter mécanique".
Canadien Du 2 au 8 déc. incl.: "Dimanche de la violence" - "La femme du dimanche".	Chicoutimi Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".	MISTASSINI Du 2 au 8 déc. incl.: "Les naufragés du 747" - "Enter mécanique".	Centre Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".
Capitol Du 2 au 8 déc. incl.: "La nuit des vers géants" - "Africa Express".	Cartier Du 2 au 8 déc. incl.: "La grande blonde avec une pe-	Orphéon Du 2 au 8 déc. incl.: "Les naufragés du 747" - "Enter mécanique".	Elysée Du 2 au 8 déc. incl.: "La grande blonde avec une petite chatte noire" - "Hurlements de plaisirs".
ALMA Du 2 au 8 déc. incl.: "Candice Candy" - Cochoneries campagnardes.	Impérial Du 2 au 8 déc. incl.: "Frankenstein conquiert le monde" - "Centre terre 7e continent" - "Coccinelle en balade extraordinaire".	Cinéma 3 Du 2 au 8 déc. incl.: "L'autre versant de la montagne" - "Spéciale Première".	naufages du 747" - "Enter mécanique".
Canadien Du 2 au 8			

Industrie minière au pays

Les différentes mises à pied ne marquent que le commencement d'un chômage massif

OTTAWA (PC) — Que faire devant le taux élevé de chômage qui sévit au Canada?

Des parlementaires et un leader syndical se sont posés la question une fois de plus, hier, mais sans trouver de réponse.

Devant un groupe de partisans libéraux réunis à l'Université d'Ottawa, le ministre de l'Emploi Bud Cullen a soutenu qu'il fallait blâmer les travailleurs canadiens, qui refusent de se recycler pour de nouveaux emplois ou de démentager s'il le faut.

"Nous avons besoin d'un coup de fouet", a lancé le ministre.

Aux Communes, cependant, le député progressiste-conservateur Robert McKinley a rétorqué que ce n'était pas les travailleurs qui refusaient l'entraînement nécessaire pour se spécialiser dans certains travaux, mais que c'était le gouvernement qui se déroba à la tâche.

Il a cité l'exemple du projet de construction d'une centrale nucléaire à Douglas Point, en Ontario.

Il a aussi été émis la question du licenciement de centaines de mineurs de la société Inco, à Sudbury. C'est le ministre de l'Énergie Alastair Gillespie

qui, cette fois, a accusé les travailleurs de refuser d'autres emplois.

Il a raconté aux Communes que la société d'État Eldorado Nuclear avait essayé d'embaucher des mineurs mis à pied à Sudbury, mais qu'elle avait essuyé un refus.

Le député néo-démocrate John Rodriguez s'est chargé de donner la réplique au ministre.

Il a expliqué qu'Eldorado ne cherchait que des mineurs avec trois ans ou plus d'expérience, alors que ceux qui ont été congédiés à Sudbury ont tous deux ans ou moins d'expérience.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, les mises à pied de Sudbury ne marquent que le commencement d'un chômage massif dans l'industrie minière.

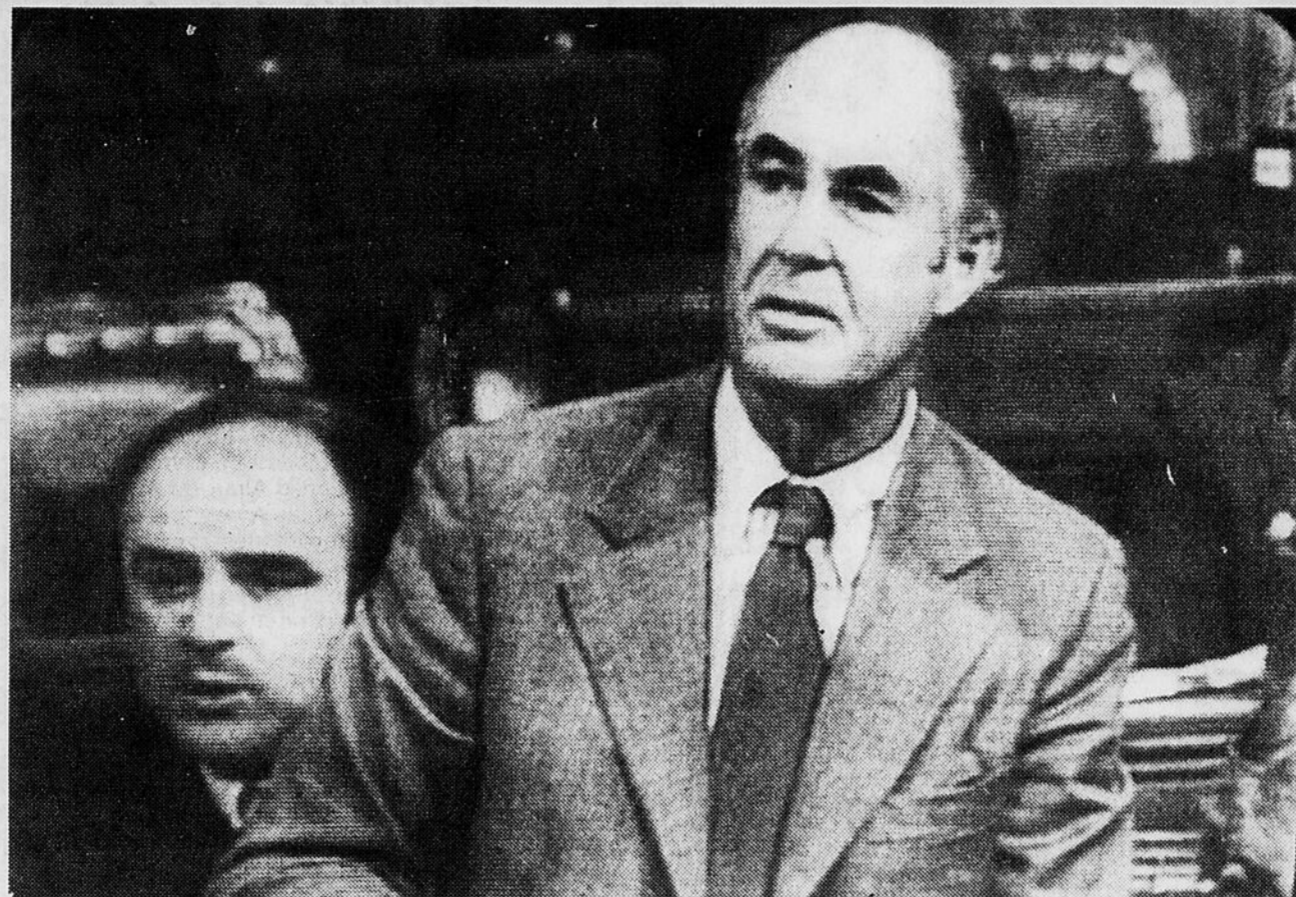
Il a cité des chiffres de dirigeants de cette industrie à l'effet que 20,000 mineurs perdraient leur emploi au cours de la prochaine année.

Intervenant dans le débat, le ministre Cullen a cependant fait remarquer qu'il avait trouvé de l'emploi à 1,400 mineurs, en les orientant vers d'autres industries.

Foires

Le député progressiste-conservateur George Hees, lui, a annoncé qu'il avait trouvé un moyen de créer 800,000 nouveaux emplois au Canada.

Il ne s'agirait, selon lui, que de reprendre le programme qu'il avait entre-



MINEURS — Le ministre de l'Énergie Alastair Gillespie a déclaré hier aux Communes que les mineurs en chômage des mines de Sudbury en Ontario refusent les autres

emplois qui leur sont offerts. Un député néo-démocrate s'est chargé de donner la réplique à M. Gillespie. (Telephoto PC)

pris au moment où il était ministre dans le cabinet Diefenbaker.

Ce programme inachevé consistait à établir des expositions commerciales monstres dans les principales villes canadiennes.

Il n'y a pas de foires importantes au Canada, a-t-il expliqué, et les manufacturiers canadiens n'ont pas la

chance de vendre leurs produits à l'étranger.

C'est pourquoi, selon lui, le déficit de la balance commerciale est tellement élevé au pays.

"Il faut dépenser de l'argent pour en faire", a-t-il noté.

Pour M. Hees, ce programme du début des années 60 avait déjà occa-

sionné une hausse des ventes à l'étranger, notamment dans le domaine de la machinerie lourde.

Assurance-chômage

Un leader syndical, enfin, s'en est pris, quant à lui, aux nouveaux règlements de l'assurance-chômage, qu'il a qualifiés de "crimi-

nels".

A Edmonton, le président de la Fédération des travailleurs de l'Alberta a dénoncé le fait que les travailleurs albertains devront travailler désormais durant 14 semaines dans l'année, au lieu de huit comme auparavant, pour avoir droit à des prestations.

Cartel de l'uranium

Jugement de Salomon

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. James Jerome, a décidé lundi qu'un jugement très discuté de la Cour suprême d'Ontario ne portait atteinte ni aux droits des députés ni à ceux de la presse.

Par une décision que l'ancien premier ministre John Diefenbaker a trouvée digne de Salomon, M. Jerome a rejeté les craintes qu'inspirait un récent jugement du juge en chef Gregory Evans au sujet d'un cartel international de l'uranium.

Selon M. Jerome, ce jugement ne modifie en rien les droits, pouvoirs et privilèges des députés et la Chambre reste maîtresse de ces droits, privilèges et pouvoirs.

Six députés conservateurs avaient demandé au juge Evans de statuer sur un ordre du cabinet

qui limitait les droits des personnes à fournir des renseignements sur un cartel international de l'uranium.

Selon M. Jerome, le juge Evans a bien précisé que le droit des députés de débattre une question à l'intérieur de la Chambre ne pouvait être mis en cause et que le droit des journalistes de publier des comptes

rendus de ces débats subsistait.

Mais c'est une toute autre affaire si des députés fournissent à la presse certains renseignements hors de la Chambre des communes.

M. Jerome a signalé que l'on avait posé au juge Evans des questions très théoriques et qu'il avait répondu dans l'abstrait.

CTC

Femmes en grève

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail canadien (CTC) a demandé lundi aux gouvernements d'Ottawa et de l'Ontario d'intervenir d'urgence en faveur de 25 femmes en grève depuis huit semaines contre la British American Bank Note Co.

Mme Shirley Carr, vice-présidente exécutive du CTC, a envoyé des télégrammes aux ministres du Travail fédéral et provincial pour signaler que les grévistes, la plupart employées très spécialisées, avec de nombreuses années d'expérience, gagnent moins que des concierges.



PHARMACIE — Mme Rosa Berkowitz, une pharmacienne de Toronto, fait signer à un de ses clients une pétition pour s'opposer à ce que l'industrie de vente de médicaments au détail passe aux mains des étrangers, en l'occurrence Boots The Chemists de Grande-Bretagne. (Telephoto PC)

Village olympique

OTTAWA — Le ministre canadien des Affaires urbaines, André Ouellet, a dit hier qu'il ne comprenait pas pourquoi le gouvernement québécois exige \$33 millions d'une société à but non lucratif qui désire se porter acquéreur du village olympique de Montréal.

M. Ouellet a soutenu que cette vente devrait se faire à un prix nominal afin d'éviter que ce futur acquéreur se bute à un problème de financement. Le ministre n'a pas identifié cependant quelle est cette société à but non lucratif.

Le ministre a également noté que le gouvernement fédéral désire faciliter la possibilité pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu de devenir locataires au village olympique. M. Ouellet répondait ainsi à une question soulevée par un collègue du Parti libéral, Arthur Portelance

Revenu garanti

OTTAWA (PC) — Garantir un revenu annuel à certaines catégories de Canadiens, entraînerait, pour d'autres, la perte des allocations familiales ou de la pension de vieillesse, a déclaré lundi, dans un communiqué de presse, M. Paul Yewchuk, député conservateur d'Athabasca.

Ce communiqué constitue la réplique du député à Mme Monique Bégin, ministre fédérale du Bien-être social, qui avait annoncé il y a un mois que ses services étudiaient un plan destiné à accorder un supplément de revenu aux économiquement faibles: travailleurs, familles uniparentales, chômeurs âgés de 55 à 65 ans.

M. Yewchuk estime que Mme Bégin n'a pas expliqué comment le gouvernement allait couvrir le coût d'un plan qui, selon elle, pourrait marquer l'amorce d'un système de revenu garanti.

"Le ministre, déclare le député, affirme que son plan pourrait être appliqué sans avoir à augmenter les dépenses fédérales, mais en réaménageant les plans actuellement en vigueur."

M. Yewchuk se serait laissé dire qu'il faudrait \$350 millions pour lancer le plan en question. Il n'a pas divulgué la source de son information et n'était pas aux Communes lundi pour interroger le ministre.

Air Canada

Hangar de \$15 millions

WINNIPEG (PC) — Pour \$15 millions, Air Canada s'est fait construire un hangar de 80,000 pieds carrés à l'aéroport international de Winnipeg.

Tout ce qui y font les 90 ouvriers d'entretien, ce sont des travaux mineurs

sur des DC-9 qui y passent la nuit.

Témoignant devant le comité parlementaire des transports, M. Claude Taylor, président d'Air Canada, a clairement indiqué qu'on n'aurait réellement pas besoin du hangar avant 1981.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

DES MILLIERS DE VERS MONSTRUEUX ET CARNIVORES ENGLOUTISSENT TOUT SUR LEUR PASSAGE

14 ANS

ILS SONT PARTOUT!

LA NUIT DES VERS GÉANTS

AFRICA EXPRESS

capitol centre

la grande blonde avec une petite chatte noire

18 ANS Adultes

AUSI AU MEME PROGRAMME

HURLEMENTS DE PLAISIRS

cartier élysée

LUN. à JEU. 7hrs.30 P.M.

Casting Call

18 ANS Adultes

wendy's pleasure palace

Valerie Lauron

impérial

POUR TOUS

LES NAUFRAGÉS DU 747

V.F. de "AIRPORT 77"

JACK LEMMON

"ENFER MÉCANIQUE"

2e FILM

place du royaume 1 saguenay bellevue

LE CREDO DE LA VIOLENCE

BORN LOSERS

LES MACHINES DU DIABLE

2e FILM

place du royaume 2

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs.

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

14 ANS

JACK LEMMON WALTER MATTHAU

SPECIALE PREMIERE

place du royaume 3

DU NOUVEAU



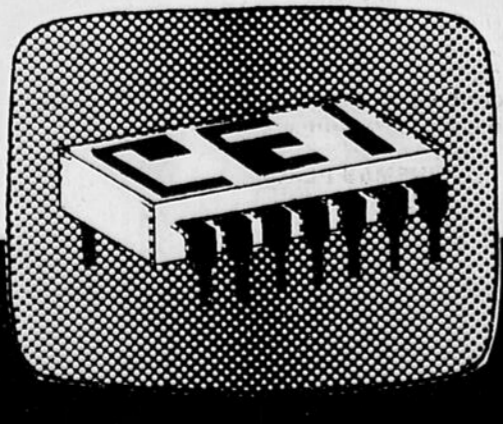
chez

MEUBLES DE CHICOUTIMI

Maintenant toutes les réparations sur les appareils électroniques vendus par notre magasin sont faites par la compagnie électronique Intégrale Inc.

SERVICE DE REPARATION

LA COMPAGNIE ELECTRONIQUE INTEGRALE INC.



543-1501

ECONOMISEZ
tous les jours
avec les

Prix d'escompte provibec

BONBONNIERES "VESTA"
CHOCOLATS ASSORTIS
BOITE 1.200 GR

\$3.59

SUPER VALEUR

MARGARINE MOLLE
"CREMEX" FORMAT 2 LIVRES

99¢

SUPER VALEUR

JUS DE TOMATES
"HEINZ" FANTAISIE
BOITE 19 ONCES

25¢

SUPER VALEUR

Viandes à "Prix d'Escompte"

LONGES DE PORC
BOUT DES COTES
LA LIVRE

\$1.29

SUPER VALEUR

Longes de porc BOUT DU FILET, LA LIVRE	1.39
Côtelettes de porc LA LIVRE	1.49
Jambon cuit tranché "HYGRADE", LA LIVRE	2.09
Salade de chou "HYGRADE", CONTENANT 12 ONCES	.49
Boudin frais "4 Etoiles" LA LIVRE	.63
Tête fromagée "4 ETOILES", CONTENANT 10 ONCES	.83
Filet de morue "WICKERSON", FORMAT 28 ONCES	2.09



Pour Noël nous avons un choix varié de DINDES, OIES, CANARDS; voyez votre boucher!

Complétez votre livret de certificats de Noël 1977

et **SOYEZ PRETS POUR NOEL**

CERTIFICATS EN VENTE EN TOUT TEMPS A: **\$1.00** CHACUN

Votre argent est déposé dans un compte en fiducie.

Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

Bonbons assortis "PROVIGO", CELLO 250 GRAMMES TOFFEES ASSORTIS **.69**

Cristaux "Provigo" SAV. ORANGES OU RAISINS, ENV. 3 1/4 OZ **.18**

Shortening "Provigo" FORMAT 3 LIVRES **1.99**

Eau de javel "Provigo" CONTENANT 128 ONCES **.89**

GATEAUX AUX FRUITS "PROVIGO" CARRES 3 LIVRES **\$2.99**

Jus d'oranges congelé "PROVIGO", CONT. 12.5 ONCES **.77**

Fruits et Légumes

Frais à "Prix d'Escompte"

POMMES "McINTOSH" CULTURE DU QUEBEC

99¢

SUPER VALEUR

CELLO 5 LIVRES

Oranges à jus DE FLORIDE, CELLO 5 LIVRES	1.09	Raisins rouges EMPEREUR, CALIFORNIE, LA LB	.59
Oignons jaunes DU QUEBEC, CELLO 5 LIVRES	.69	Piment vert frais DE FLORIDE, CHACUN	2 POUR .49

Liqueur "Seven-Up" BOUTEILLE 28 ONCES	2 POUR .79
Barres CHOCOLAT "CADBURY", ASSORTIES, FORMAT FAMILIAL, POT 4 X \$0.25	.89
Jus de légumes "V-8" BOITE 48 ONCES	.77
Salade de fruits "DELMONTE", BOITE 28 ONCES	.84
Pêches tranchées "PROVIPRIX", REGULIERES, BOITE 28 ONCES	.67
Remplissage TARTES "VACHON", CERISES, RHUBARBES, 19 ONCES	\$1
Remplissage TARTES "VACHON", FRAISES OU POMMES, 19 OZ	.77
Champignons ENTIERS, "RIVIERA", BOITE 10 ONCES	.86
Fèves jaunes "DELMONTE", ASSAISONNEES, BOITE 14 ONCES	.38
Pois verts "Libby's" FANTAISIE, BTE 10 ONCES	.32
Tomates étuvées "DELMONTE", BOITE 19 ONCES	.60
Poulet désossé "COUJET", JARRE 15 ONCES	2.44
Sauce "French" POUR DINDES ENVELOPPE 2 ONCES	.32
Sauce B.B.Q. "CORDON BLEU", BOITE 14 ONCES	.39
Dill Koscher à l'ail "HEINZ", 32 ONCES	1.09
Olives FARCIES L.P. MANZANILLA "CORONATION", JARRE 15 ONCES	1.33
Soupe "Heinz" LEGUMES OU TOMATES BOITE 10 ONCES	.20
Glaçage GATEAUX "BETTY-CROCKER" PREPARATION, ASST. 16.5 OZ	1.08
Chocolats "Chipits" SEMI-SUCRES 12 ONCES	1.63
Huile d'arachides "PLANTERS", BOUT 32 ONCES	2.24
Confitures "Carmélite" FRAISES OU FRAMB. JARRE 24 ONCES	.99
Marmelade 3 fruits "LAURA-SECORD", JARRE 24 ONCES	1.20
Café moulu "MAXWELL-HOUSE", SAC 1 LIVRE	3.85
Café gourmet "MELITTA", FORMAT 1 LIVRE	4.95
Céréales "Post" ALPHABIT BOITE 275 GR	.70
Nourriture POUR CHATS, "MISS MEW" ASSORTIE, BOITE 6 ONCES	.29
Films "Stretch'n Seal" ROULEAU 12" x 50 PIEDS	.54
Détergent "Surf" FORMAT KING SIZE	2.16
Détergent "Lux" LIQUIDE BOUTEILLE 32 OZ	1.24
Savons "Dial" POUR BAIN BLANC PAQUET 3 BARRES	1.13
Lames "Wilkinson" SUPER SWORD PAQUET DE 5	.99
Désodorisant "Secret" FORMAT FAMILIAL BOMBE 5 ONCES	1.25
Maxi-serviettes "STAYFREE", BOITE DE 48	4.17

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe
notre experte

S. V. P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 5 AU 10 DECEMBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

VOICI VOS EPICIERIS PROVIBEC

Marché Général Inc. 1415 du Monastère, Isle-Maligne	Marché E.L.T. 455 Victoria, Baguville	Camil Desbiens 803 Hébert, Desbiens	Epicerie D. H. Inc 87 Gauthier, Larouche	Marché Banco No-3 37 St-Joseph, St-Coeur de Marie	Charles Régnier 33 St-Georges, St-Jerome
Les Ent. E. Tremblay Inc. 445 St-Jude S., Alma	Marché Tremblay Enr. 66 rue Principale, Chambord	Laurier Guérin 303 Turgeon, N.-D. Hebertville	Jacques Savard 53 Deques, Mistassini	Fernand Tremblay St-Dominic de Falgout	L. Lemieux & Fils Ltée. 169 Principale, St-Leon
Saguenay Store Enr. 750 rue Price, Alma	Léon Bélanger 942 Bailly, Chicoutimi	Marché Provibec Blv. Gerald Harvey, Jonquière	Victor Boulianne 400 St-Cyrille, Normandin	Girard & Fils 242 Sac-Coeur, St-Felicien	Florent Lachance 574 Principale, St-Prime
Placide Collard 219 La Salle, Arvida	Wellie Côté 439 Racine E., Chicoutimi	J-Edmond Maltais 490 St-Jacques, Jonquière	Marcel Hudon N.-Dame de la Dore	Raymond Privé Ste-Hedwige, Co., Lac St-Jean	Noël Darveau 2 du Moulin, St-Thomas
Marché Racine 244 Racine, Arvida	Gérard Charest 452 Frodette, Chicoutimi	Marcel Bouchard 70 Cabot, Kenogami	A. Simard & Fils Blvd. de la Baie, Port Alfred	Eddy Lavoie 20 A Blvd. St-Jean, Arvida	Boucherie Moderne Chutes-aux-Outardes
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Baguville	Fortin & Morette Rivière du Moulin	Raymond Bouchard 86 rue St-Famille, Kenogami	Marché Banco Ltée 477 Simard, St-Ambroise	Côté & Frères 47 St-André, St-Jerome	J. H. Boulianne 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Sirais 15, 2e Avenue, Forestville	Arthur P. Drolet Lac-Bouchette				